



Certifié ISO 9001

DIRECTION GENERALE

# Rapport national sur le profil des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2016

## Tendances régionales

Août 2018



Etude réalisée par l'INS dans le cadre de l'Enquête Complémentaire à la 4<sup>ème</sup> Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4) avec l'appui du FEICOM.

20, Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé-Cameroun ;

**BP** : 134, Yaoundé, Tel : (+237) 222 22 04 45 ;

**Fax** : (+237) 222 23 24 37 ; **site web** : [www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org); **Email**: [contact@stat.cm](mailto:contact@stat.cm)

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROFIL DES MENAGES</b> .....	<b>9</b>
1.1 POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES FEMMES.....	9
1.2 POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES PERSONNES ÂGÉS DE 5 À 14 ANS .....	9
1.3 TAILLE DES MÉNAGES.....	10
1.4 PAUVRETÉ MONÉTAIRE.....	10
<b>CHAPITRE 2 : HABITAT ET CADRE DE VIE</b> .....	<b>12</b>
2.1. PROPORTION DES MÉNAGES DONT LE MUR EST EN MATÉRIAU NATUREL .....	12
2.2. PROPORTION DES MÉNAGES DONT LE MUR EST EN MATÉRIAU ÉLABORÉ .....	12
2.3. PROPORTION DES MÉNAGES DONT LE TOIT EST EN MATÉRIAU ÉLABORÉ .....	13
2.4. PROPORTION DES MÉNAGES DONT LE SOL EST EN MATÉRIAU ÉLABORÉ.....	13
<b>CHAPITRE 3 : HYGIENE ET ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>15</b>
3.1 : TAUX D'UTILISATION DES TOILETTES NON AMÉLIORÉES .....	15
3.2 : PROPORTION DES MÉNAGES QUI ÉVACUENT LES ORDURES DE MANIÈRE ADÉQUATE.....	15
3.3 : DISTANCE MOYENNE POUR ATTEINDRE LE BAC À ORDURE/POINT DE RAMASSAGE LE PLUS PROCHE.....	16
3.4 : PROPORTION DES MÉNAGES QUI N'ÉVACUENT PAS LES EAUX USÉES DE MANIÈRE ADÉQUATE.....	16
<b>CHAPITRE 4 : GOUVERNANCE LOCALE</b> .....	<b>19</b>
4.1 PROPORTION DES COMMUNES AYANT UN PROCESSUS DE PLANIFICATION PARTICIPATIVE .....	19
4.2 TAUX DE COMPTES ADMINISTRATIFS APPROUVÉS.....	19
4.3 TENUE DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL.....	20
<b>CHAPITRE 5 : ECONOMIE LOCALE</b> .....	<b>25</b>
5.1 TAUX D'EMPLOI.....	25
5.2 POURCENTAGE DES ACTIFS OCCUPÉS PAR SECTEUR.....	25
5.3 TAUX DE CHÔMAGE ÉLARGI.....	26
5.4 POURCENTAGE DES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 14 ANS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	27
<b>CHAPITRE 6 : EDUCATION</b> .....	<b>29</b>
6.1 TAUX D'ALPHABÉTISATION DES PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 24 ANS.....	29
6.2 TAUX NET DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE.....	29
<b>CHAPITRE 7 : SANTE</b> .....	<b>31</b>
7.1. DISTANCE MOYENNE (KM) SÉPARANT LES MÉNAGES DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ LE PLUS PROCHE .....	31
7.2. DISTANCE MOYENNE (KM) SÉPARANT LES MÉNAGES DE L'HÔPITAL DE DISTRICT LE PLUS PROCHE .....	31
7.3. DISTANCE MOYENNE (EN KM) SÉPARANT LES MÉNAGES DE LA PHARMACIE OU LA PRO-PHARMACIE LA PLUS PROCHE.....	32
<b>CHAPITRE 8 : EAU ET ENERGIE</b> .....	<b>33</b>
8.1 PROPORTION DES MÉNAGES AYANT ACCÈS À UNE SOURCE D'EAU AMÉLIORÉE .....	33
8.2. POURCENTAGE DES MÉNAGES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'ÉNERGIE UTILISÉE POUR L'ÉCLAIRAGE.....	33
8.3. POURCENTAGE DES MÉNAGES SELON LA PRINCIPALE SOURCE D'ÉNERGIE POUR LA CUISINE .....	36
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>39</b>
<b>ANNEXES : PERSONNEL DE L'ENQUETE</b> .....	<b>40</b>
ANNEXE 1 : PERSONNEL DE L'ÉTUDE.....	40
ANNEXE 2 : LISTE ET DÉFINITION DES INDICATEURS.....	42

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Pourcentage des femmes dans la population.....	9
Graphique 1.2 : Pourcentage des personnes âgées de 5 à 14 ans.....	10
Graphique 1.3 : Taille moyenne des ménages.....	10
Graphique 1.4 : Taux de pauvreté (%) suivant la région d'enquête en 2014.....	11
Graphique 2.1 : Proportion de ménages dont les murs sont principalement en matériau naturel.....	12
Graphique 2.2 : Pourcentage de ménages dont les murs sont principalement en matériau élaboré.....	13
Graphique 2.3 : Pourcentage de ménages dont le toit est principalement en matériau élaboré.....	13
Graphique 2.4 : Pourcentage de ménages dont le sol est principalement en matériau élaboré.....	14
Graphique 3.1 : Proportion de ménages utilisant les toilettes non améliorées.....	15
Graphique 3.2 : Proportion de ménages évacuant leurs ordures ménagères de manière adéquate.....	16
Graphique 3.3 : Distance moyenne (en mètre) séparant les ménages du point de collecte des ordures ménagères le plus proche.....	16
Graphique 3.4 : Pourcentage des ménages qui évacuent les eaux usées dans la nature.....	17
Graphique 4.1 : Proportion des Communes ayant un processus de planification participative.....	19
Graphique 4.2 : Taux de comptes administratifs approuvés entre 2011 et 2015.....	20
Graphique 4.3 : Proportion de sessions ordinaires du conseil municipal tenues entre 2011 et 2015.....	21
Graphique 4.5 : Répartition (%) du personnel communal par diplôme le plus élevé possédé selon région.....	23
Graphique 5.1 : Taux d'emploi.....	25
Graphique 5.2 : Pourcentage des actifs occupés par secteur.....	26
Graphique 5.3 : Taux de chômage élargi des personnes de 15 ans ou plus selon le sexe.....	26
Graphique 5.4 : Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans qui exercent une activité économique.....	27
Graphique 6.1 : Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans.....	29
Graphique 6.2 : Taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans).....	30
Graphique 7.1 : Distance moyenne (km) séparant les ménages du Centre de Santé Intégré le plus proche.....	31
Graphique 7.2 : Distance moyenne (km) séparant les ménages de l'hôpital de district le plus proche.....	32
Graphique 7.3 : Distance moyenne (en km) séparant les ménages de la pharmacie ou la pro-pharmacie la plus proche.....	32
Graphique 8.1 : Proportion (%) de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée.....	33
Graphique 8.2 : Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité ENEO comme source d'éclairage.....	34
Graphique 8.3 : Pourcentage de ménages utilisant le groupe électrogène comme source d'éclairage.....	34
Graphique 8.4 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe à pétrole comme source d'éclairage.....	35
Graphique 8.5 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe à gaz comme source d'éclairage.....	35
Graphique 8.6 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe solaire comme source principale d'éclairage.....	36
Graphique 8.7 : Pourcentage de ménages utilisant d'autres sources d'énergie pour l'éclairage.....	36
Graphique 8.8 : Utilisation du charbon de bois comme source principale d'énergie pour la cuisine.....	37
Graphique 8.9 : Utilisation de l'électricité comme source principale d'énergie pour la cuisine.....	37
Graphique 8.10 : Utilisation du gaz comme source principale d'énergie pour la cuisine.....	38
Graphique 8.11 : Utilisation du bois comme source principale d'énergie pour la cuisine.....	38

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BUCREP	:	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CSPRO	:	Census and Survey Processing System
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM 4	:	Quatrième Enquête Camerounaise Auprès de Ménages
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine,
FEICOM	:	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunale
INS	:	Institut National de la Statistique
Km	:	Kilomètre
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ZD	:	Zone de Dénombrement

## **PREFACE**

La Constitution du 18 janvier 1996 établit que la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé. Cette option constitutionnelle est matérialisée depuis 2004 par l'adoption des lois dites de « décentralisation » fixant les règles applicables aux Communes et aux Régions. Il s'en est suivi depuis 2009 le transfert concomitant de compétences et de ressources aux Communes et Communautés Urbaines. Par ailleurs, le Sénat, chambre haute du Parlement, représentant les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), a été mis en place en 2013.

Le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Paul BIYA, réaffirmant sa volonté d'accélérer le processus de décentralisation, a créé en mars 2018, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) dédié à la mise en œuvre de cette politique publique majeure pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

La mise en œuvre satisfaisante de cette politique requiert une bonne connaissance du territoire, notamment les besoins prioritaires des Collectivités. Cependant, les différents acteurs qui interviennent dans le développement local sont régulièrement confrontés à un déficit d'informations désagrégées au niveau communal.

C'est dans le but de pallier cette insuffisance que le Fonds Spécial d'Equipeement et d'intervention Intercommunale (FEICOM), principal partenaire technique et financier des CTD et dont le MINDDEVEL assure la tutelle technique, a saisi l'opportunité de l'Enquête Complémentaire à la 4<sup>ème</sup> Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) en mutualisant ses ressources avec celles de l'Institut National de la Statistique (INS), afin de collecter les informations à l'échelle communale.

J'ai la conviction que les données issues de cette enquête seront mises à profit dans la prise de décision pour la promotion du développement local.

Je saisis par conséquent cette occasion pour inviter tous les acteurs de la décentralisation et du développement local, les partenaires techniques et financiers, à exploiter le présent document afin de mieux orienter leurs interventions au profit des CTD et des populations.

**LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,**

La mise en place du processus de décentralisation au Cameroun, dont le FEICOM est un acteur majeur, nécessite un besoin d'informations au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour une meilleure prise en compte des enjeux spécifiques de développement. L'Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4) a offert l'opportunité au FEICOM, de disposer des informations sur le cadre et les conditions de vie des populations.

Fort de ce contexte, le Fonds Spécial d'Équipement et d'intervention Intercommunale (FEICOM), à travers son Directeur Général, a sollicité l'Institut National de la Statistique (INS) pour la prise en compte de ce besoin d'informations par une convention spécifique.

Couvrant le territoire national, l'enquête a visé d'une part ; l'ensemble de la population vivant dans les ménages et d'autre part, dans les administrations publiques (Communes, District de santé, Délégation départementale des Enseignements Secondaires, l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation). Cette enquête qui s'est déroulée dans toutes les régions pendant la période allant d'octobre 2016 à mars 2017, nous a permis d'obtenir les indicateurs au niveau communal sur le cadre et les conditions de vie des populations et sur la gouvernance.

Le présent rapport national, portant sur le profil des Collectivités Territoriales Décentralisées en 2016, est un outil de planification et de développement local dans les interventions en direction des Collectivités.

J'adresse mes remerciements à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour rendre ce rapport disponible.

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est ainsi offerte pour renouveler mes remerciements au Directeur Général de l'INS, qui a bien voulu, accompagner le FEICOM dans la réalisation de cette importante étude, comme cela a déjà été le cas dans le cadre de la mise en place de l'Indice de Développement Local (IDL), la conduite des enquêtes satisfaction-clients./-

**Le Directeur Général du FEICOM,**

# INTRODUCTION

## Contexte

L'approfondissement de la décentralisation est l'un des axes stratégiques de la vision d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Cette décentralisation se matérialise par le transfert des compétences et des ressources vers les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Cette option est d'autant plus pertinente que les politiques de développement ne peuvent être efficaces que si elles sont appliquées de manière équitable à l'ensemble des Collectivités. La mise en œuvre de la décentralisation devrait permettre à chaque Commune, de faire des choix de stratégie de réduction de la pauvreté, dans une approche participative, en tenant compte de ses spécificités, de son environnement, de son potentiel, de sa culture et de ses contraintes.

L'efficacité de la politique de décentralisation repose entre autres sur la disponibilité et la fiabilité des informations sur les besoins et le niveau de développement de chaque localité. C'est dans cette optique que l'Etat du Cameroun à travers l'Institut National de la Statistique (INS) a entrepris de réaliser l'Enquête Complémentaire à la 4<sup>ème</sup> Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui avait pour objectif de produire les indicateurs sur les conditions de vie des ménages au niveau des Communes. Ces informations aideront à améliorer la prise de décision pour des interventions mieux ciblées.

Le FEICOM, bras séculier de l'État dans la mise en œuvre du processus d'approfondissement de la décentralisation est, de par ses missions, chargé d'apporter une assistance technique et financière aux CTD. Certifié à la norme ISO 9001 dans les domaines de la mobilisation des ressources de péréquation, des études et du financement des projets d'investissement Communaux. L'organisme dispose d'un observatoire, baptisé *Observatoire du Développement Local Gilbert BIWOLE*, afin de collecter, traiter et de diffuser la bonne information sur les CTD.

Dans le souci d'alimenter la base de données de cet observatoire, des partenariats ont été établis avec les producteurs des statistiques officielles notamment l'INS. Saisissant l'opportunité de la conduite de l'EC-ECAM 4 et s'appuyant sur la Convention Cadre de Partenariat N°05/CCP/FEICOM-INS/2013 entre le FEICOM et l'INS du 17 septembre 2013, les deux organismes ont signé une convention spécifique N°002/CSP/FEICOM-INS/2017 du 10 avril 2017 pour mutualiser leurs ressources afin de collecter, traiter et exploiter les données sur les 360 Communes camerounaises dans les domaines suivants : (i) profil des ménages; (ii) gouvernance locale; (iii) économie locale; (iv) éducation et formation; (v) eau, énergie, hygiène et assainissement; (vi) santé; (vii) transport et infrastructure de communication; (viii) habitat et cadre de vie; (ix) sport et loisirs.

## Objectif

L'objectif principal de l'enquête est de produire les indicateurs sur le cadre et les conditions de vie des populations et sur la gouvernance. Ces indicateurs devront permettre la définition du profil de pauvreté au niveau le plus désagrégé qui est la Commune, le suivi et l'évaluation de la Stratégie nationale pour la Croissance et l'Emploi (SCE) et le niveau d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

## Méthodologie

Le champ géographique de l'enquête est le territoire national. La collecte de données s'est faite auprès des ménages et de certaines administrations, notamment toutes les Communes, les délégations départementales des enseignements secondaires, les inspections d'arrondissement de l'éducation de base, et les districts de santé.

En ce qui concerne la stratification, 12 régions d'enquête ont été définies. Il s'agit des dix régions administratives du pays et des villes de Douala et de Yaoundé, la région du Centre étant considérée sans Yaoundé et celle du Littoral, sans Douala. Dans chaque région d'enquête, toutes les Communes sont concernées et trois strates sont définies : une strate urbaine constituée des grandes villes, une strate semi urbaine constituée des villes moyennes et une strate rurale constituée des villages. Les régions d'enquête de Douala et de Yaoundé sont considérées

entièrement urbaines.

Cette enquête avait deux volets : un volet ménage et un volet administration (Commune, Education de base, Enseignements secondaires, Santé). L'échantillon du volet ménage comprend 108 000 ménages répartis dans 6 388 grappes, encore appelées zones d'enquête, dans les 360 Communes qui couvrent le territoire national. En outre, chaque CTD était concernée par le volet Commune.

La collecte était prévue pour durer 90 jours, du 13 octobre 2016 au 13 janvier 2017 ; soit trois mois. Toutefois, en raison des difficultés de terrain, elle a duré près de 5 mois.

Pour le travail de terrain, 762 personnels temporaires ont été recrutés et formés pour les besoins de l'enquête. Ces personnels, répartis en contrôleurs ou chefs d'équipe (153) et enquêteurs (609) travaillaient sous l'encadrement des superviseurs, tous personnels de l'INS.

Quant à la collecte proprement dite, dans chaque grappe, la liste des ménages était mise à jour via un travail de dénombrement de tous les ménages de la grappe. De cette liste mise à jour, un échantillon d'au moins 15 ménages par grappe était tiré pour répondre aux questionnaires. La collecte se faisait principalement par la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing), mais aussi par la méthode PAPI (Paper And Pencil Interviewing), en cas d'impossibilité d'interview avec la machine (déficit d'électricité, insécurité, panne de groupe électrogène, etc.). L'application utilisée pour le CAPI a été développée sous CSPro.

La collecte auprès des structures administratives (Mairie, district de santé, inspection d'arrondissement de l'éducation de base et délégation départementale des enseignements secondaires) se faisait par interview directe sur papier auprès du responsable désigné de la structure.

Au terme de la collecte, le taux de couverture de l'échantillon des ménages est de 93,8% et pour les CTD 96,0%.

### **Présentation des domaines**

Il découle de l'exploitation des données, 169 indicateurs recensés dans les 10 domaines suivants : (i) profil des ménages (10 indicateurs) ; (ii) habitat et cadre de vie (12 indicateurs) ; (iii) hygiène et assainissement (15 indicateurs) ; (iv) gouvernance locale (33 indicateurs) ; (v) économie locale (18 indicateurs) ; (vi) éducation (32 indicateurs) ; (vii) santé (3 indicateurs), (viii) eau et énergie (26 indicateurs), (ix) transport (11 indicateurs) et (x) sport et loisirs (9 indicateurs).

Le présent rapport national sur le profil des Collectivités Territoriales Décentralisées met plutôt l'accent sur 08 des 10 domaines sus cités, notamment ceux ayant un lien fort avec l'activité actuelle du FEICOM, soit un total de 75 indicateurs parmi les 169 ciblés.

Outre ce rapport, 12 atlas régionaux correspondants aux 12 régions d'enquête précédemment évoqués, ont été élaborés. Ils fournissent à l'échelle communale et départementale, les valeurs des indicateurs sus mentionnés.

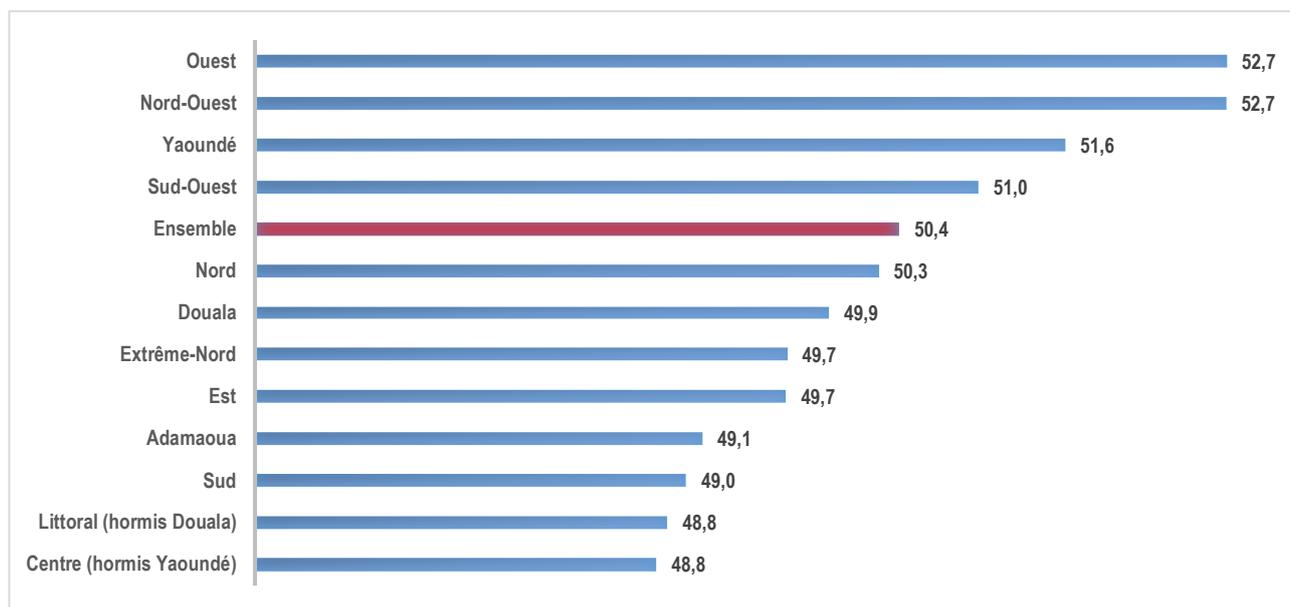
# Chapitre 1 : PROFIL DES MENAGES

Cette thématique comporte 10 indicateurs permettant d'apprécier le profil démographique des ménages et de la population de l'ensemble des Communes. La présente analyse se focalise sur quatre indicateurs à savoir : le poids démographique des femmes, le poids démographique des enfants de 5-14 ans, la taille moyenne des ménages et le taux de pauvreté monétaire. Cependant, le taux de pauvreté monétaire sera disponible ultérieurement.

## 1.1 Poids démographique des femmes

Les résultats de l'étude montrent que les femmes représentent un peu plus de la moitié (50,4%) de la population totale du Cameroun. Ce qui confirme la prépondérance des femmes dans l'effectif de la population totale comme révélée par les autres opérations d'envergure nationale. Une situation similaire est observée dans le Nord-Ouest (52,7%), l'Ouest (52,7%), à Yaoundé (51,6%), au Sud-Ouest (51,0%) et au Nord (50,3%). A contrario, les autres régions d'enquête, comptent proportionnellement moins de femmes que d'hommes.

**Graphique 1.1 : Poids démographique des femmes dans la population**



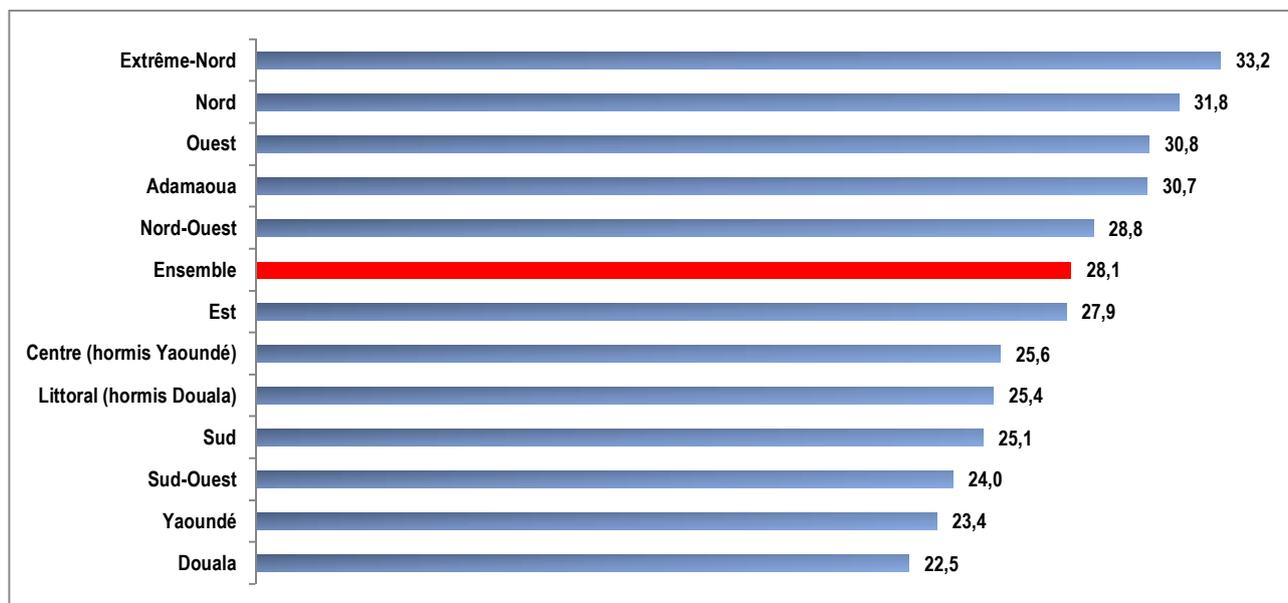
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

## 1.2 Poids démographique des personnes âgées de 5 à 14 ans

La population des personnes âgées de 5 à 14 ans est une cible privilégiée du FEICOM en matière d'appui aux CTD dans le sous-secteur Education de Base. Son effectif permet d'apprécier les besoins potentiels en infrastructures et équipements scolaires.

La proportion des personnes âgées de 5-14 ans est de 28,1% pour l'ensemble de la population du Cameroun. Cette proportion est plus élevée dans les régions de l'Extrême-Nord (33,2%), du Nord (31,8%), de l'Ouest (30,8%), de l'Adamaoua (30,7%) et du Nord-Ouest (28,8%). Par contre, elle est plus faible à Douala (22,5%), à Yaoundé (23,4%) et au Sud-Ouest (24,0%).

**Graphique 1.2 : Pourcentage des personnes âgées de 5 à 14 ans**



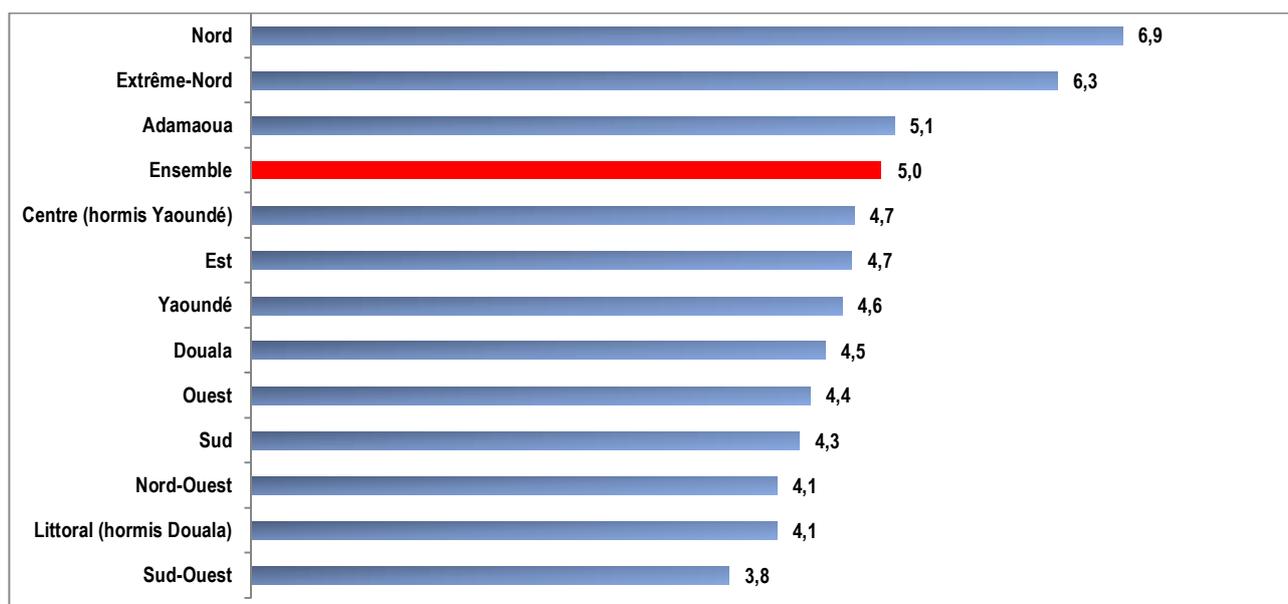
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 1.3 Taille des ménages

En vue de contribuer à la résorption du déficit en logements décents, le FEICOM, en partenariat avec le Crédit Foncier du Cameroun (CFC), offre aux CTD un programme de construction des cités municipales. L'indicateur taille moyenne des ménages pourrait constituer une information déterminante pour le dimensionnement des logements.

Un ménage au Cameroun compte en moyenne 5 personnes. Les régions du Nord (6,9) et de l'Extrême-Nord (6,3) enregistrent des tailles moyennes strictement supérieures à la moyenne nationale. L'Adamaoua (5,0) a une taille de ménage presque identique à la moyenne nationale et le reste des régions enregistre une taille de ménage inférieure à la moyenne nationale. La région du Sud-Ouest enregistre la plus petite taille moyenne des ménages (3,8).

**Graphique 1.3 : Taille moyenne des ménages**



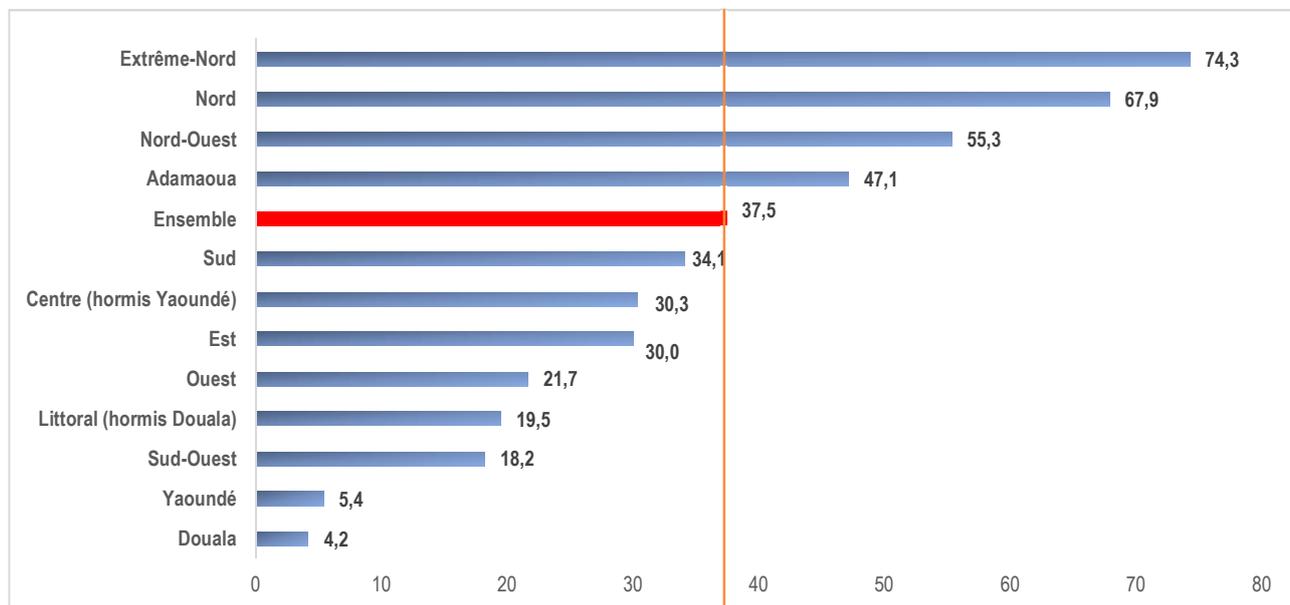
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 1.4 Pauvreté monétaire

D'après les données de l'ECAM4 de 2014, le taux de pauvreté monétaire s'établit à 37,5%. Ce taux varie d'un minimum de 4,2% à Douala à un maximum de 74,3% à l'Extrême-Nord. Trois groupes de régions d'enquête se

dégagent à l'observation du graphique ci-dessous. Le premier groupe est constitué des villes de Douala et de Yaoundé avec des pourcentages très bas. Le deuxième groupe comprend les régions du Sud-Ouest, du Littoral (hormis Douala), de l'Ouest, de l'Est, du Centre (hormis Yaoundé) et du Sud. Les taux dans ces régions varient entre 18,2% et 34,1%. Le troisième groupe est constitué des régions présentant les taux de pauvreté les plus élevés. Il s'agit de l'Adamaoua, du Nord-Ouest, du Nord et de l'Extrême-Nord suivant l'ordre croissant du taux de pauvreté.

**Graphique 1.4 : Taux de pauvreté (%) suivant la région d'enquête en 2014**



Source : ECAM4, INS, 2014

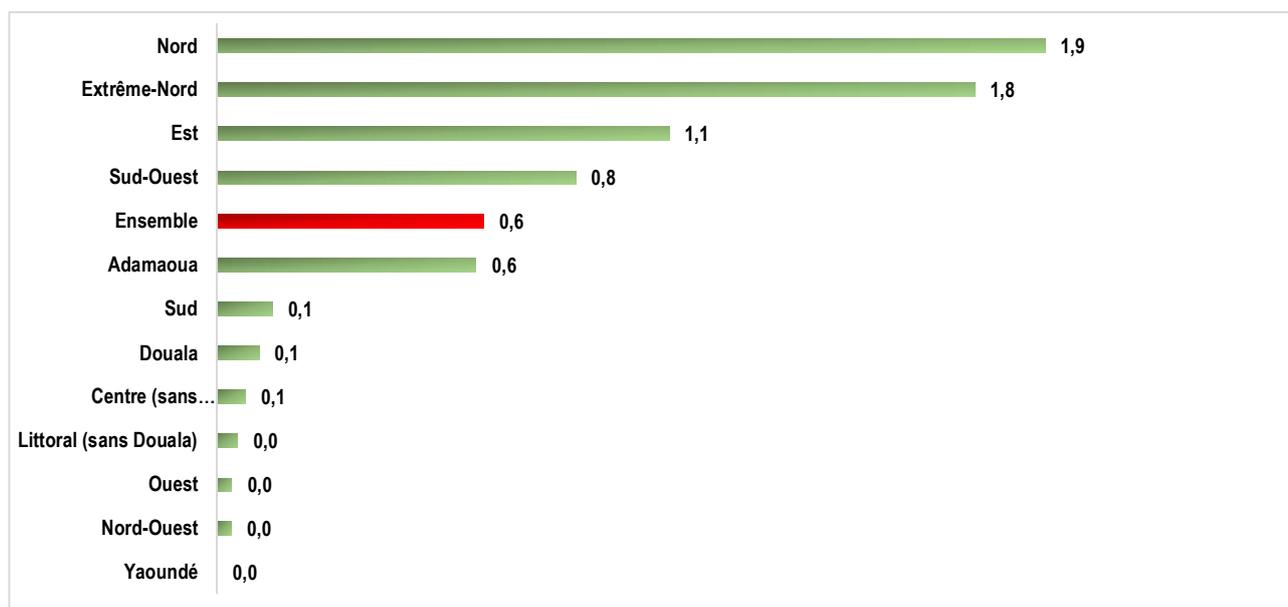
## Chapitre 2 : HABITAT ET CADRE DE VIE

Cette thématique présente 12 indicateurs qui renseignent sur les caractéristiques de l'habitat et les conditions de vie des populations. Dans le cadre de la présente analyse, quatre indicateurs ont été retenus : la proportion des ménages dont le mur est en matériau naturel, la proportion des ménages dont le mur est en matériau élaboré, la proportion des ménages dont le toit est en matériau élaboré et la proportion des ménages dont le sol est en matériau élaboré.

### 2.1. Proportion (%) des ménages dont le mur est principalement en matériau naturel

Globalement, les murs des logements des ménages sont rarement en matériaux naturels (herbes, pailles, bouses, terres), soit 0,6% dans l'ensemble. Cette proportion n'excède pas la valeur de 2% enregistrée dans la région du Nord.

**Graphique 2.1 : Proportion de ménages dont les murs sont principalement en matériau naturel**



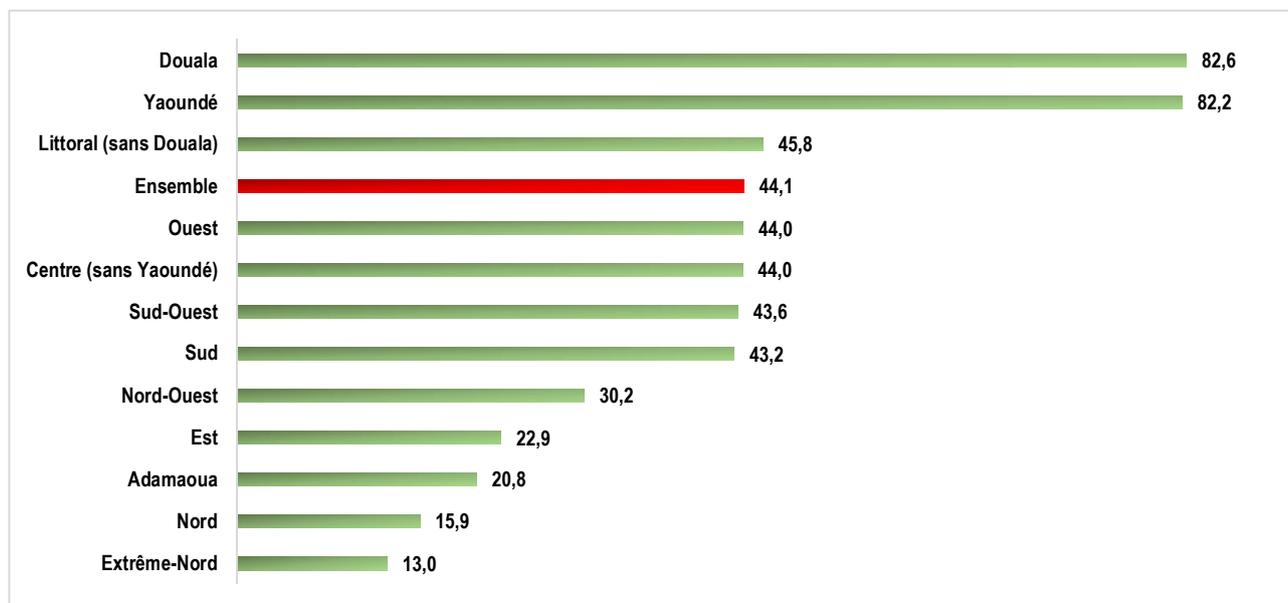
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 2.2. Proportion (%) des ménages dont le mur est principalement en matériau élaboré

Dans l'ensemble, 44,1% de ménages disposent de logements avec des murs en matériaux élaborés (béton, parpaings, briques cuites ou en pierre taillée, brique de terre). L'Extrême-Nord (13,0%), le Nord (15,9%), l'Adamaoua (20,8%), l'Est (22,9%) et le Nord (30,2%) sont les régions où l'utilisation de ces matériaux par les ménages est très faible par rapport à la moyenne nationale.

En s'appuyant sur le graphique ci-dessous, il ressort trois catégories de régions : les régions où cet indicateur est très faible (moins de 35%), les régions où l'indicateur est proche de la moyenne nationale et les régions où cet indicateur est très élevé par rapport à la moyenne nationale (les grandes métropoles).

**Graphique 2.2 : Proportion (%) de ménages dont les murs sont principalement en matériau élaboré**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

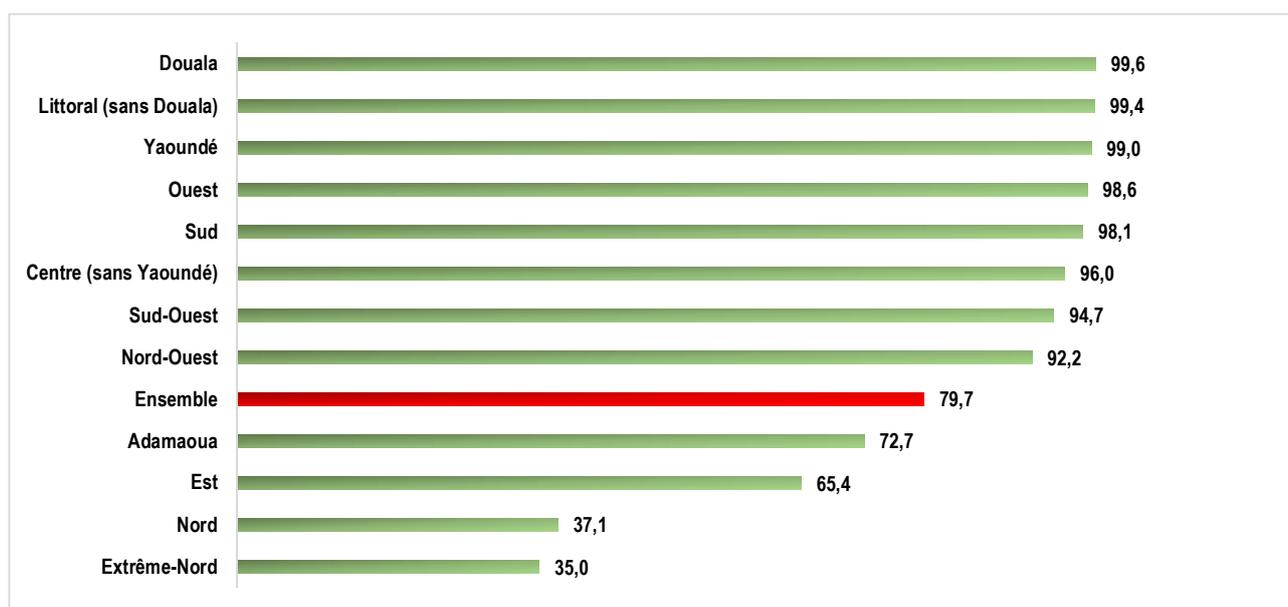
### 2.3. Proportion (%) des ménages dont le toit est principalement en matériau élaboré

Il ressort de l'étude que 79,7% des ménages ont la toiture de leur logement faite en matériaux élaborés (ciment, tôle ou tuile). On remarque que l'Extrême-Nord (35,0%), le Nord (37,1%), l'Est (65,4%) et l'Adamaoua (72,7%) sont les seules régions où cette proportion est inférieure à la moyenne nationale.

Toutefois, on distingue deux groupes de régions. Le premier est constitué des régions où la valeur de cet indicateur est inférieure à 75% et dans lequel sont observés de grandes disparités. Celles-ci trouveraient leur justification dans la rigueur des conditions climatiques dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord par opposition à celles de l'Adamaoua et de l'Est dans lesquelles les populations auraient une propension plus élevée au choix des matériaux naturels mieux adaptés à cet environnement.

Le second groupe est constitué des régions où cet indicateur est supérieur à 90% et dans lequel les écarts entre les régions sont moins importants.

**Graphique 2.3 : Proportion (%) de ménages dont le toit est principalement en matériau élaboré**



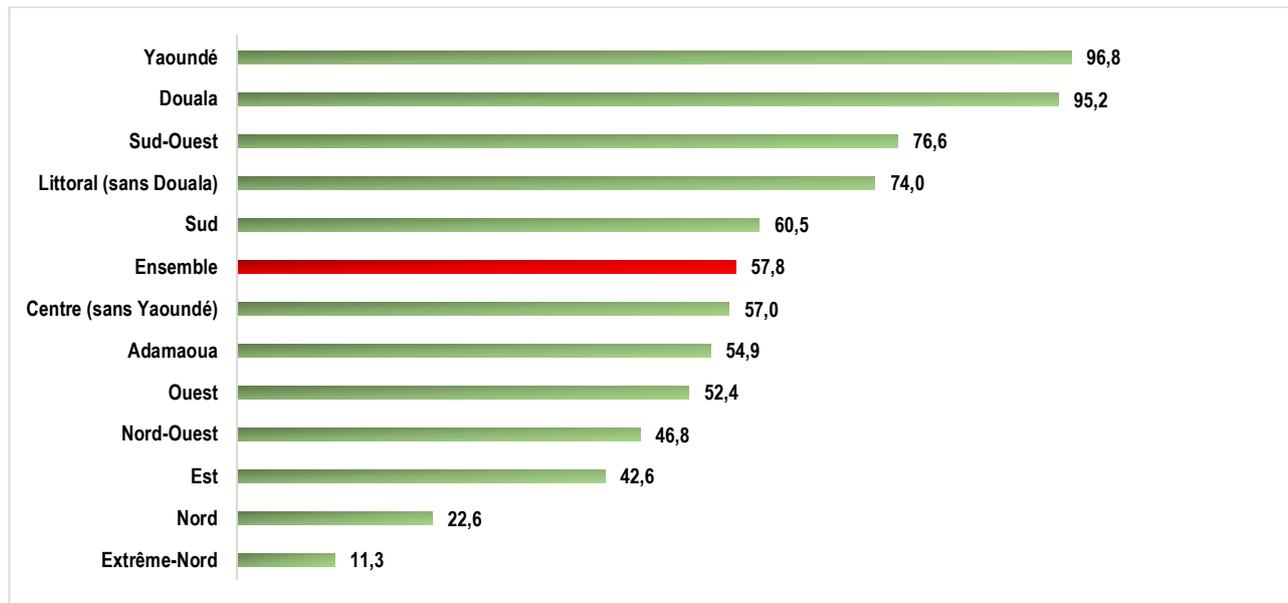
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

## 2.4. Proportion (%) des ménages dont le sol est principalement en matériau élaboré

S'agissant du sol, 57,7% de ménages ont le sol de leur logement recouvert de ciment ou de carreaux. Yaoundé (96,8%), Douala (95,2%), le Sud-Ouest (76,6%), le Littoral hormis Douala (74%) et le Sud (60,5%) sont les régions où la proportion des ménages utilisant ces matériaux est supérieure à la moyenne nationale.

Quatre groupes de régions peuvent être mis en exergue. Le premier est constitué des régions où les pourcentages sont inférieurs à 25%, le deuxième est constitué des régions dont les pourcentages sont compris entre 40% et 60%, le troisième est constitué des régions dont les pourcentages sont compris entre 70% et 80% et enfin le quatrième est constitué des régions dont les pourcentages sont supérieurs à 90%.

**Graphique 2.4 : Proportion (%) de ménages dont le sol est principalement en matériau élaboré**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Sur les 12 régions d'enquête et d'une manière globale, Douala et Yaoundé affichent des pourcentages élevés des ménages utilisant des matériaux élaborés du fait de leur forte urbanisation. Par contre, dans les régions d'enquête de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, moins urbanisées, les populations font plus recours aux matériaux de construction non élaborés. Des facteurs socio-environnementaux pourraient expliquer la tendance culturelle à l'utilisation des matériaux naturels ou moins élaborés.

## Chapitre 3 : HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

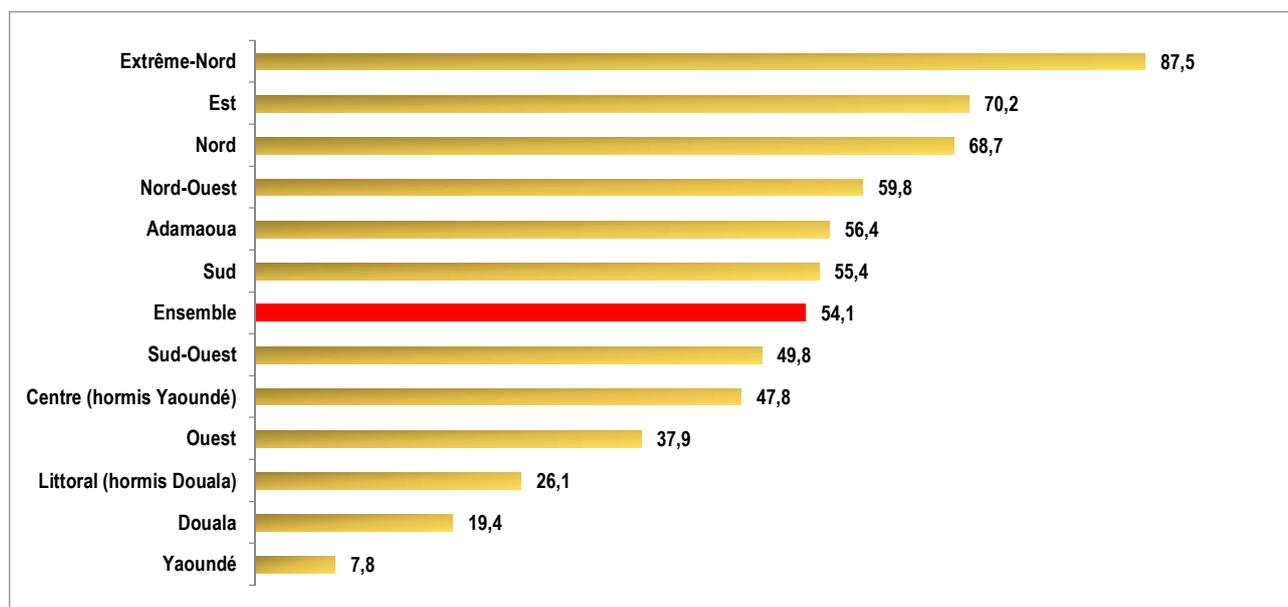
Cette rubrique a retenu 14 indicateurs qui renseignent sur l'hygiène et l'assainissement des ménages classés dans trois sous thématique à savoir : l'utilisation des toilettes, la gestion des ordures ménagères et la gestion des eaux usées. Le présent rapport se focalise sur quatre de ces indicateurs dont : le taux d'utilisation des toilettes non améliorées, le pourcentage des ménages qui évacuent les ordures de manière adéquate, la proportion des ménages qui n'évacuent pas les eaux usées de manière adéquate (dans la nature ou dans les ruisseaux, dans la cour), la distance moyenne pour atteindre le bac à ordures/point de ramassage le plus proche.

### 3.1. Taux (%) d'utilisation des toilettes non améliorées

Les toilettes améliorées sont celles qui séparent de façon hygiénique les excréments de tout contact humain. Elles sont de ce fait dotées d'installations sanitaires améliorées pour l'évacuation des excréments que sont la chasse d'eau avec ou sans réservoir raccordée à un système d'égout, une fosse septique ou latrine ; des latrines améliorées ventilées, des latrines à fosse avec dalles, et des toilettes à compostage. Ainsi, les toilettes qui ne sont pas dotées de ces types d'installation sont considérées comme non améliorées.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (54,1%) utilisent les toilettes non améliorées. Par rapport à ce niveau national, les régions d'enquête du Sud (55,4%), de l'Adamaoua (56,4%), du Nord-Ouest (59,8%) du Nord (68,7%) de l'Est (70,2%) et de l'Extrême-Nord (87,5%) enregistrent les proportions les plus élevées. Les proportions les plus faibles sont obtenues pour les villes de Yaoundé (7,8%) et de Douala (19,4%) et traduisent un accès relativement plus important des ménages de ces villes en ce qui concerne les toilettes améliorées.

#### Graphique 3.1 : Proportion (%) de ménages utilisant les toilettes non améliorées



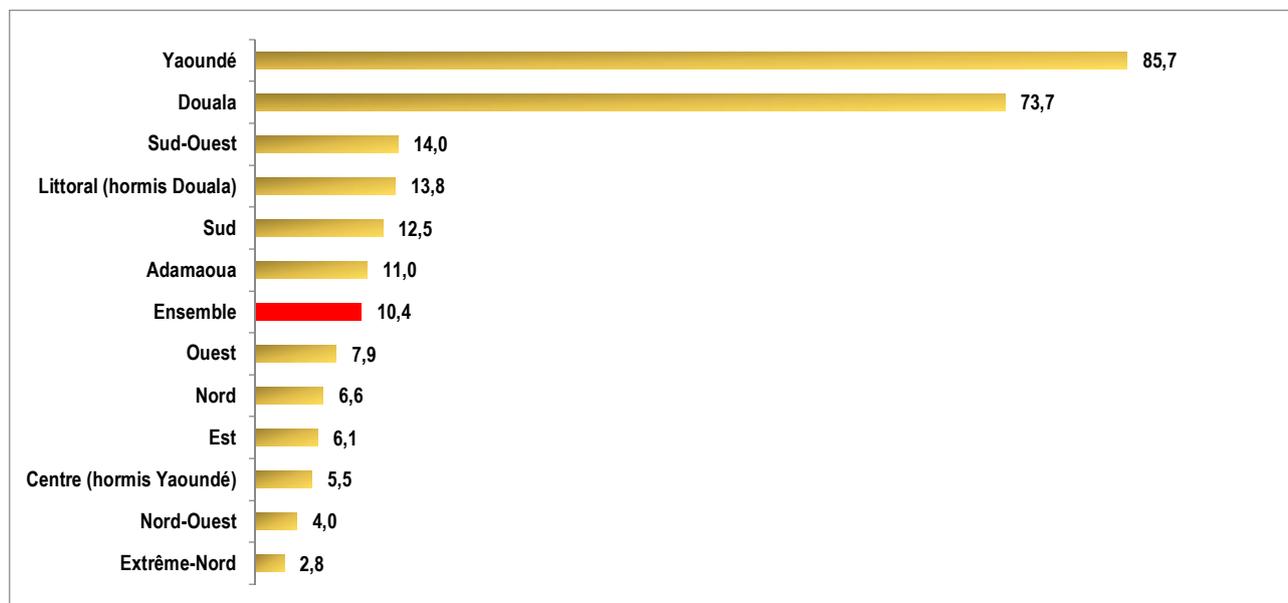
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 3.2. Proportion (%) des ménages qui évacuent les ordures de manière adéquate

La gestion non adéquate des ordures ménagères impacte sur l'environnement et avec des conséquences sur la santé des populations. Il est présenté dans cette section la proportion des ménages évacuant les ordures ménagères de manière adéquate c'est-à-dire via des points de ramassage (camion/bac à ordures/ramassage privé) et la distance moyenne pour atteindre le bac à ordures/point de ramassage le plus proche.

Globalement, un ménage sur dix (10,4%) évacue les ordures ménagères de manière adéquate. Cette proportion est plus élevée dans les villes de Yaoundé (85,7%) et de Douala (73,7%) notamment en raison de la présence de plusieurs intervenants dans le ramassage. Hormis ces deux villes, cette proportion varie de 2,8% à l'Extrême-Nord à 14,0% au Sud-Ouest.

**Graphique 3.2 : Proportion (%) de ménages évacuant leurs ordures ménagères de manière adéquate**

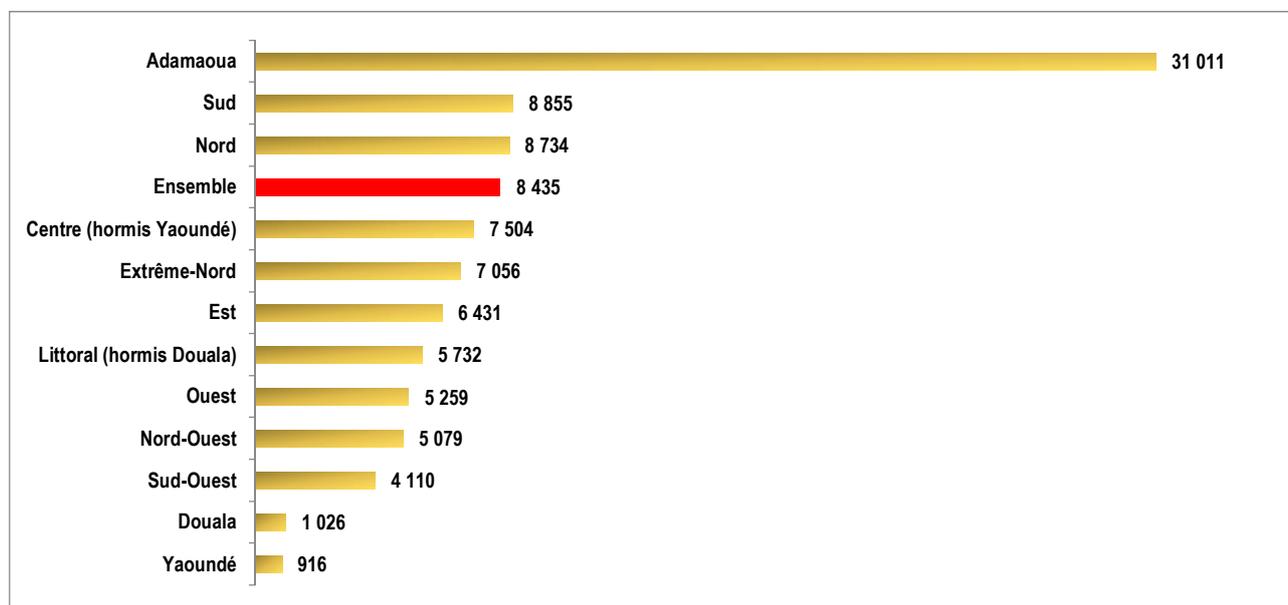


Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 3.3. Distance moyenne pour atteindre le bac à ordure/point de ramassage le plus proche

La proximité des points de collecte des ordures ménagères avec les ménages est susceptible d'améliorer l'évacuation de leurs ordures. L'étude révèle que la distance moyenne séparant les ménages du point de collecte le plus proche est de 8 435 mètres (8,4 km) au niveau national avec de fortes disparités entre les régions. La non existence des points de collecte en milieu rural pourrait expliquer ces disparités et les valeurs élevées de cette moyenne. Cette distance varie de 916 mètres (0,9 km) à Yaoundé à 31 011 mètres (31 km) dans l'Adamaoua.

**Graphique 3.3 : Distance moyenne (en mètre) séparant les ménages du point de collecte des ordures ménagères le plus proche**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 3.4 : Proportion (%) des ménages qui n'évacuent pas les eaux usées de manière adéquate

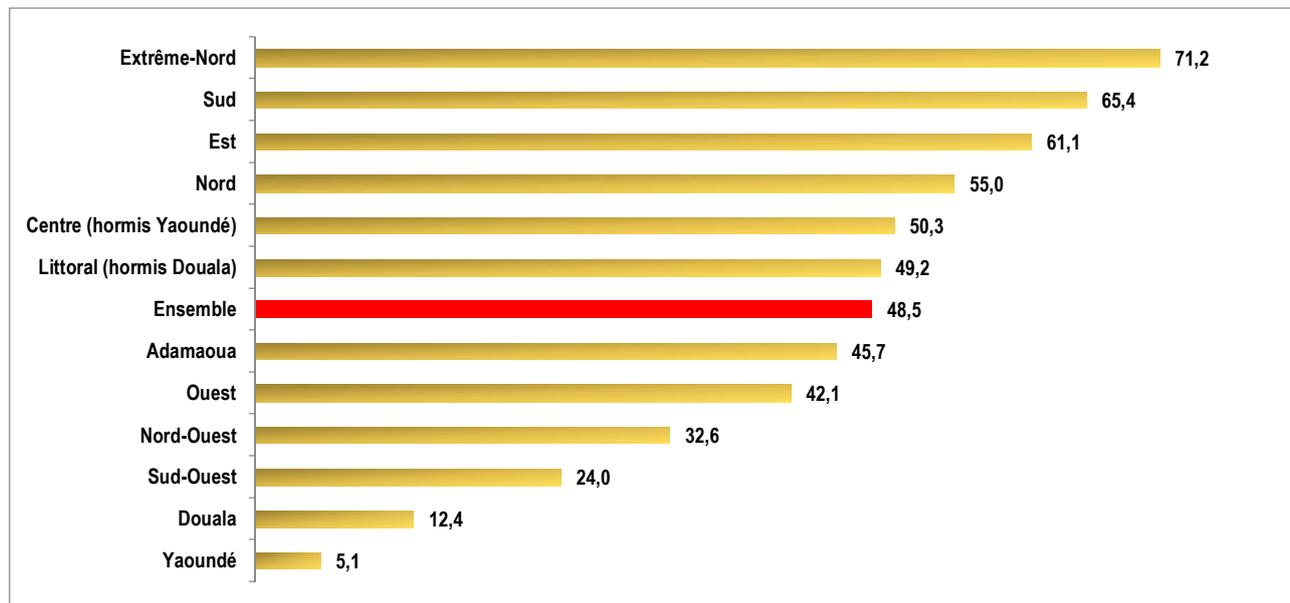
Près de la moitié des ménages au niveau national (48,5%) évacue les eaux usées dans la nature<sup>1</sup>. Cette proportion est relativement plus importante que celle des ménages évacuant les eaux usées dans la

<sup>1</sup> Ne sont pas pris en compte ici les cas d'évacuation des eaux usées dans les rigoles, la cour, les cours d'eau et la chaussée

rivière/ruisseau (0,9%). Suivant la région d'enquête, la proportion des ménages évacuant les eaux usées dans la rivière/ruisseau n'excède pas la valeur observée au Sud-Ouest (6,3%).

Les ménages de l'Extrême-Nord (71,2%), du Sud (65,4%), de l'Est (61,1%), du Nord (55,0%), du Centre hormis Yaoundé (50,3%), du Littoral hormis Douala (49,2%), ont plus fréquemment déclaré évacuer les eaux usées dans la nature que les ménages de l'Adamaoua (45,7%), de l'Ouest (42,1%), du Nord-Ouest (32,6%), du Sud-Ouest (24,0%), de Douala (12,4%) et de Yaoundé (5,1%).

**Graphique 3.4 : Proportion (%) des ménages qui évacuent les eaux usées dans la nature**



Source :

EC-ECAM4,

INS,

2016/2017



Pour couvrir la thématique sur la gouvernance locale, 33 indicateurs ont été retenus et permettent de traiter des aspects relatifs à la planification et la gestion, l'exécution du budget communal, l'effectif du personnel communal et au niveau de formation/qualification dudit personnel. Ce chapitre, en se basant sur 9 indicateurs, se propose d'analyser dans sa première section, l'existence du processus de planification participative dans les Communes, les taux de comptes administratifs approuvés entre 2011 et 2015 ainsi que le pourcentage de sessions ordinaires du conseil municipal tenues au cours de la même période. Dans sa deuxième section, l'exécution du budget entre 2011 et 2015 est abordée via le taux de recettes propres sur les recettes totales pour les années 2011, 2013 et 2015. Dans sa dernière section, est présenté l'effectif du personnel des Communes, la proportion du personnel ayant reçu une formation dans un domaine spécifique (économique, social, sanitaire, éducatif, culturel, sportif, gouvernance) et la répartition du personnel suivant le diplôme le plus élevé.

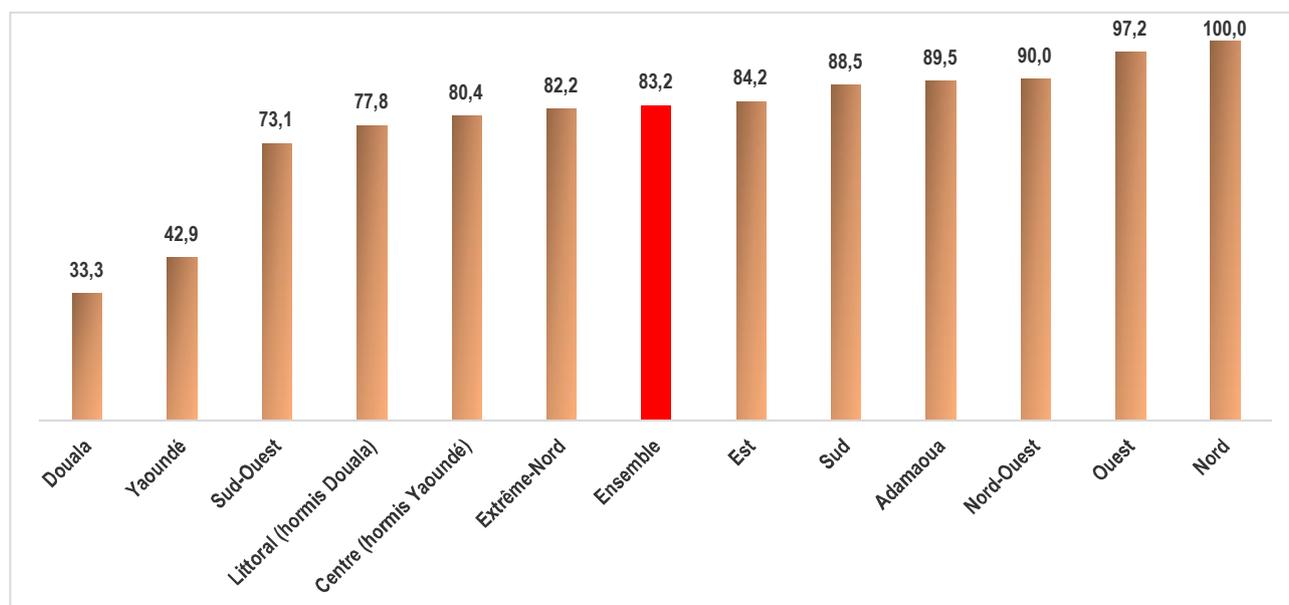
### 4.1 Proportion des Communes ayant un processus de planification participative

Dans le cadre d'une planification participative, il est recommandé d'associer les populations locales à l'élaboration des plans de développement local, pour la simple raison que celles-ci sont les principaux bénéficiaires des actions ciblées dans lesdits plans. Pour mesurer la planification participative, il a été demandé aux responsables communaux si l'exécutif communal avait associé les populations à l'élaboration d'un des outils de planification suivants : Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), Plan d'Occupation des Sols (POS), Plan Sommaire d'Urbanisme (PSU), Plan de Secteur, Plan Communal de Développement ou Plan de Développement Local (PCD/PDL), Plan d'Investissement Annuel (PIA).

Ainsi, 83,3% des Communes du pays utilisent au moins un plan de planification dont la population a été associée à l'élaboration. Les Communes de Douala (33,3%), Yaoundé (42,9%) sont celles où la proportion est la plus faible.

Par contre, cette proportion est au-dessus de la moyenne nationale pour les Communes de l'Est (84,2%), du Sud (88,5%), de l'Adamaoua (89,5%), du Nord-Ouest (90,0%), de l'Ouest (97,2%) et du Nord (100,0%). Pour la région du Nord, il est observé que toutes les Communes enquêtées utilisent un plan dont un au moins a été élaboré avec la participation des populations. Cette région apparait donc comme celle où les Communes ont relativement plus déclaré avoir associé la population à la planification participative.

**Graphique 4.1 : Proportion des Communes ayant un processus de planification participative**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

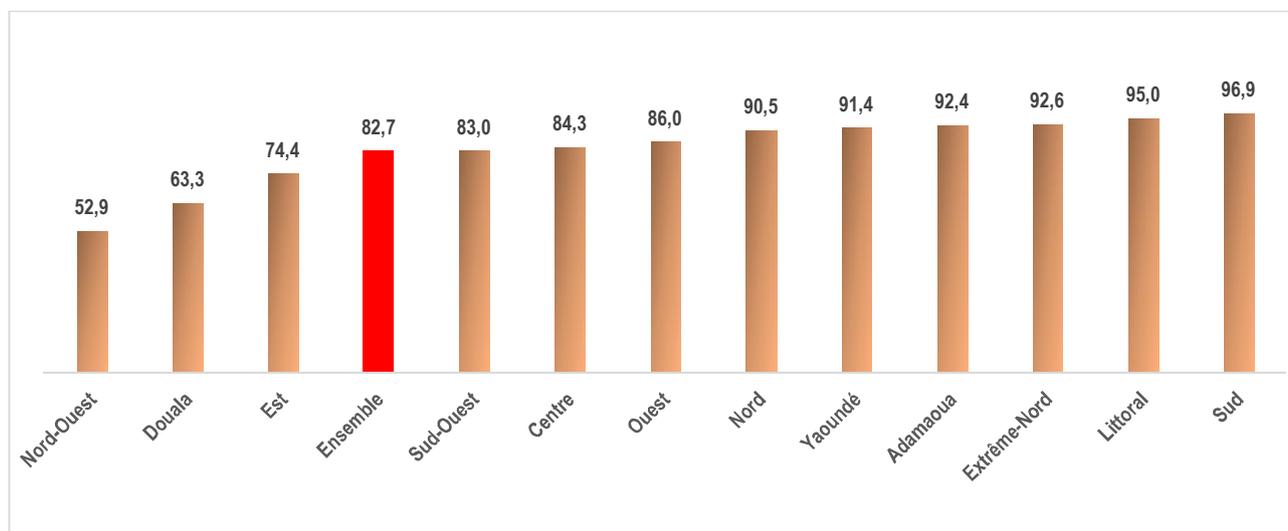
### 4.2 Taux de comptes administratifs approuvés

L'approbation du compte administratif de la Commune est aussi un élément permettant d'apprécier la gouvernance au niveau local. De manière réglementaire, il est attendu par Commune et par année, un compte administratif approuvé, soit au total 5 comptes administratifs approuvés pour la période 2011 à 2015. Le taux de comptes

administratifs pour la période de référence a été calculé en rapportant le nombre de comptes administratifs effectivement approuvés à celui attendu sur la période.

Cet indicateur révèle que l'approbation des comptes administratifs sur la période 2011-2015 a été une préoccupation des Communes. En effet, au niveau national, 82,7% des comptes administratifs attendus pour approbation ont été effectivement approuvés. En dehors des régions d'enquête du Nord-Ouest (52,9%), de Douala (63,3%) et de l'Est (74,4%), l'approbation des comptes administratifs sur la période 2011-2015 semble la chose la plus partagée par les Communes du pays au regard du taux qui varie de 83,0% dans le Sud-Ouest à 96,9% au Sud.

**Graphique 4.2 : Taux de comptes administratifs approuvés entre 2011 et 2015**



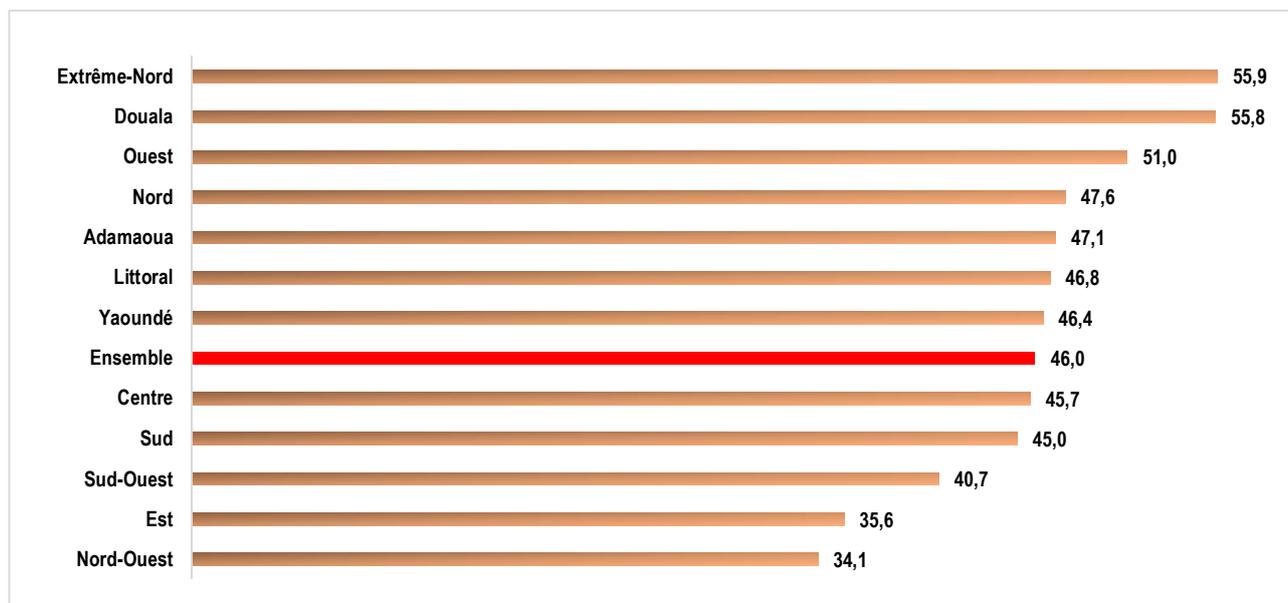
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 4.3 Tenue des sessions ordinaires du Conseil Municipal

La tenue des sessions ordinaires du Conseil Municipal est un des éléments permettant d'apprécier le suivi des résolutions du conseil et par conséquent la participation de la population via les conseillers municipaux au bon fonctionnement des Collectivités. De manière réglementaire, il est prévu que chaque Commune organise 4 sessions ordinaires du Conseil Municipal par année, soit au total 20 sessions pour la période 2011-2015.

Pour apprécier la tenue réglementaire du Conseil Municipal, le nombre de sessions ordinaires tenues entre 2011 et 2015 a été rapporté au nombre total de sessions ordinaires prévu pour la période. Globalement, 46,0% des sessions ordinaires de conseils municipaux prévues sur la période sous revue se sont effectivement tenues. Au niveau régional, cette proportion est plus élevée à l'Extrême-Nord (55,9%), à Douala (55,8%) et à l'Ouest (51,0%).

**Graphique 4.3 : Proportion de sessions ordinaires du conseil municipal tenues entre 2011 et 2015**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

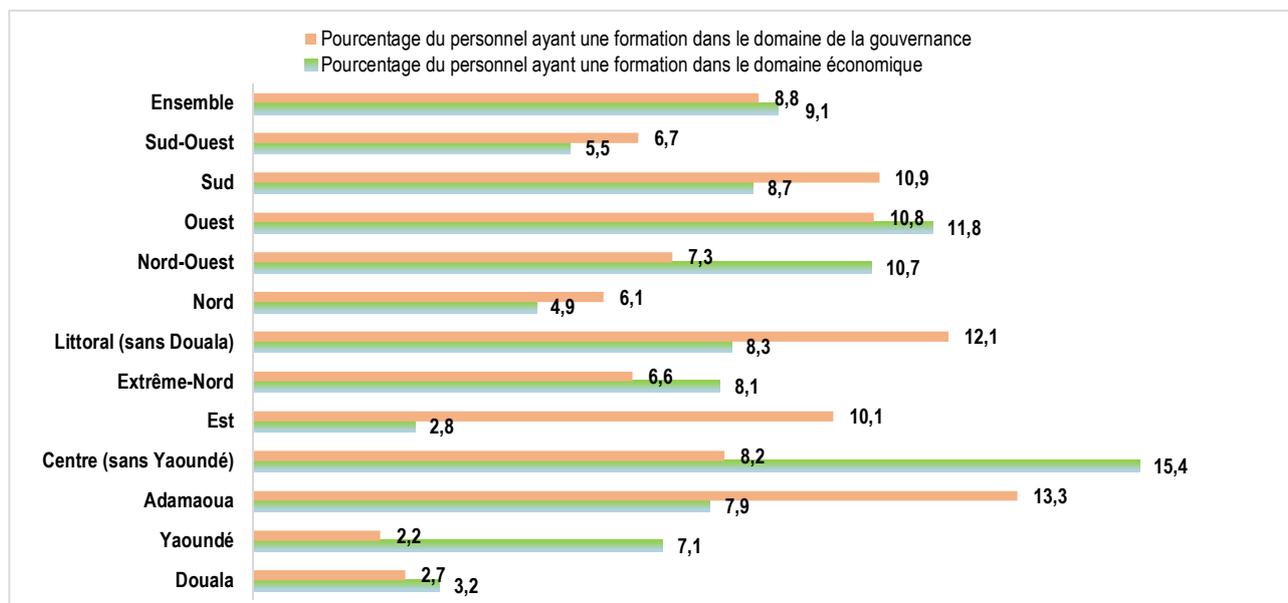
#### 4.4. Part des recettes propres sur les recettes totales

L'analyse du budget communal montre que la part des recettes propres sur l'ensemble des recettes totales progresse légèrement en passant de 26,2% en 2011 à 26,4% en 2013 pour se situer à 28,8% en 2015. Une progression similaire est aussi enregistrée pour la région du Sud-Ouest (28,5% en 2011, 36,9% en 2013 et 40,1% en 2015), l'Est (20,9% en 2011, 21,6% en 2013 et 22,4% en 2015), l'Adamaoua (21,3% en 2011, 27,8% en 2013 et 28,5% en 2015) et l'Extrême-Nord (21,1% en 2011, 23,2% en 2013 et 24,0% en 2015). La situation pour l'ensemble des Communes de ces régions semble indiquer une amélioration en termes du niveau de recouvrement des recettes propres. Dans les autres régions, on enregistre soit une baisse suivie d'une hausse ou une hausse suivie d'une baisse, à l'exception de la région de l'Ouest qui enregistre une baisse continue.

#### 4.5. Proportion (%) du personnel communal suivant la formation et selon la région

A l'échelle nationale, la proportion du personnel communal ayant une formation dans le domaine économique est de 9,1% et de 8,8% dans le domaine de la gouvernance. C'est dans la région d'enquête du Centre sans Yaoundé qu'on enregistre la proportion la plus élevée (15,4%) du personnel communal ayant une formation dans le domaine économique. S'agissant de la formation dans le domaine de la gouvernance, la proportion du personnel ayant suivi cette formation est plus élevée dans la région de l'Adamaoua (13,3%) et du Littoral sans Douala (12,1%).

**Graphique 4.4 : Proportion (%) du personnel communal suivant la formation et selon la région**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

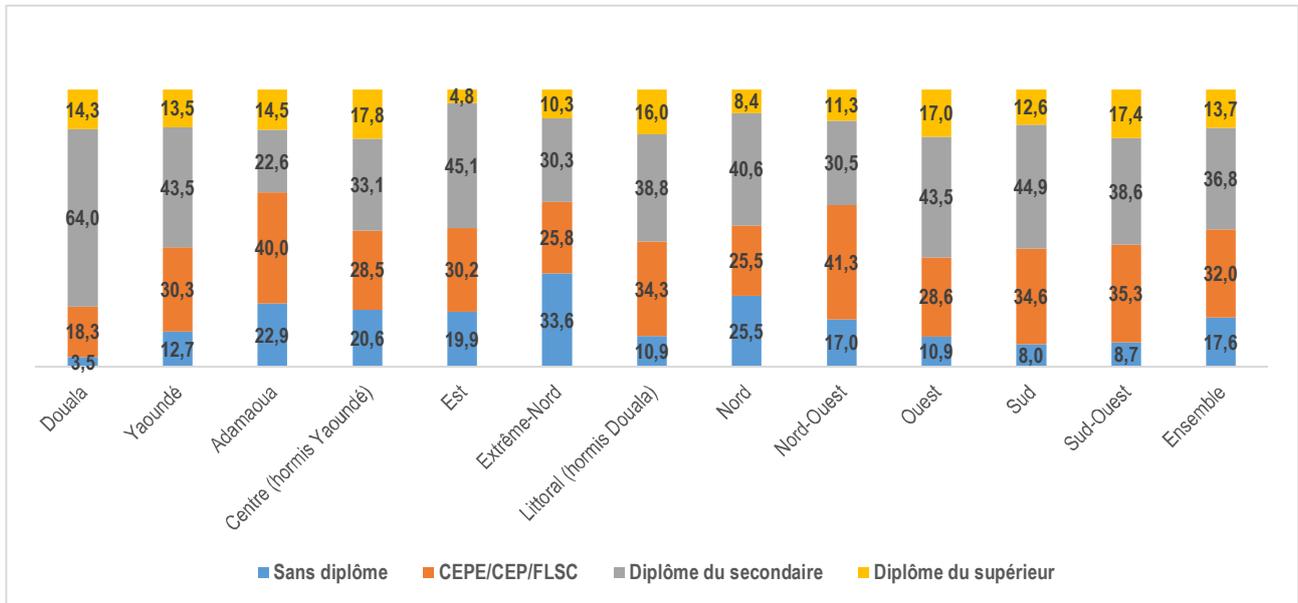
#### 4.6. Profil du personnel communal

Pour assurer une bonne gouvernance au niveau communal, la gestion des moyens financiers mis à disposition doit aussi s'accompagner de la disponibilité d'un personnel qualifié. Au total, un effectif de 10 547 personnes a été déclaré comme personnel de l'ensemble des Communes ayant répondu à cette question. L'Extrême-Nord (1 013), l'Ouest (1 075), Douala (1 242), le Nord-Ouest (1 575), le Centre hormis Yaoundé (1 594), sont les régions dont l'effectif déclaré du personnel des Communes excède 1 000. Dans les autres régions, cet effectif varie entre 366 et 745. Il y a lieu de préciser ici que ce classement pourrait changer si toutes les Communes avaient déclaré l'effectif de leur personnel.

Dans l'ensemble, 28,8% du personnel déclaré comme étant celui des Communes est de sexe féminin. Cette proportion est plus élevée dans la région du Nord-Ouest (47,2%), Yaoundé (42,8%), Douala (37,6%), Centre hormis Yaoundé (32,7%), Sud (30,1%). Les régions du Nord (11,9%), de l'Adamaoua (13,7%), et de l'Extrême-Nord (18,5%) sont celles où la proportion des femmes dans l'effectif déclaré de l'ensemble du personnel communal est la plus faible.

La proportion du personnel communal dont le diplôme le plus élevé est le secondaire (36,8%) est celle la plus élevée au niveau national dans la répartition du personnel par diplôme. Ce constat se reproduit dans les autres régions d'enquête, à l'exception de l'Adamaoua (40,0%) et du Nord-Ouest (41,3%) où la part du personnel ayant au plus le CEPE/CEP/FLSC, est celle la plus importante. En ce qui concerne le personnel sans diplôme, cette catégorie représente 17,6% du personnel communal au niveau national. Cette catégorie du personnel est relativement plus représentée dans les régions de l'Extrême-Nord (33,6%), du Nord (25,5%) et de l'Adamaoua (22,9%).

**Graphique 4.5 : Répartition (%) du personnel communal par diplôme le plus élevé possédé selon région**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017



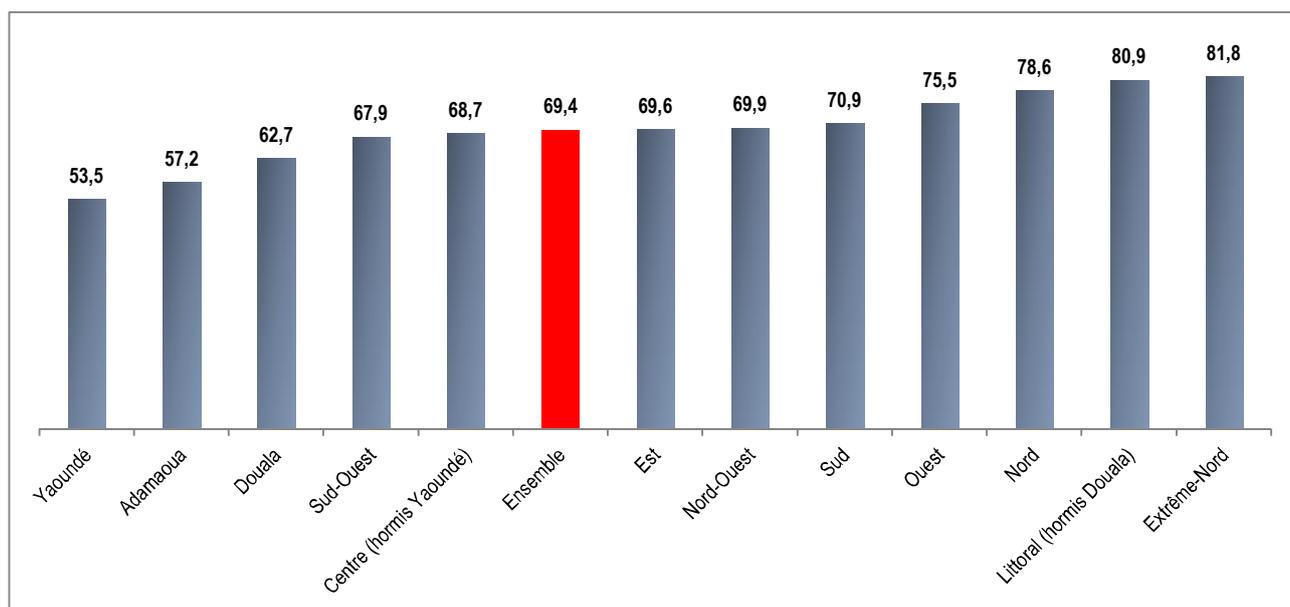
## Chapitre 5 : ECONOMIE LOCALE

Cette rubrique a retenu 14 indicateurs qui renseignent sur le potentiel des acteurs et le dynamisme de l'économie locale. La présente analyse est organisée autour de trois sections regroupant quatre indicateurs à savoir : le taux d'emploi, le pourcentage des actifs occupés par secteur d'activité, le taux de chômage élargi, le pourcentage des enfants âgés de 5 à 14 ans exerçant une activité économique.

### 5.1 Taux d'emploi (%)

Le taux d'emploi représente la part des personnes ayant un emploi dans la population en âge de travailler d'un pays. Il mesure la capacité d'une économie à générer des emplois. Dans les régions d'enquête de Yaoundé (53,5%), de l'Adamaoua (57,2%), de Douala (62,7%), du Sud-Ouest (67,9%), de l'Est (69,6%) et du Centre hormis Yaoundé (68,7%), il est plus faible que la moyenne nationale.

**Graphique 5.1 : Taux d'emploi (%)**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

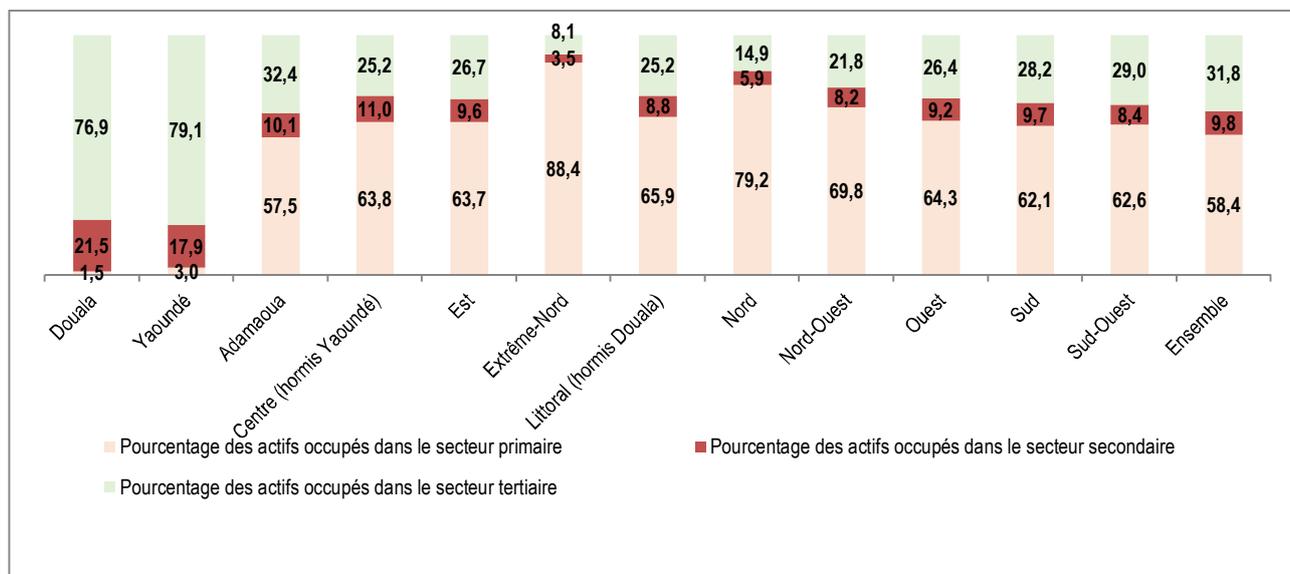
### 5.2 Proportion (%) des actifs occupés par secteur

Au niveau national, les actifs occupés représentent 69,4% de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus), avec de fortes disparités régionales.

Le secteur primaire concentre 58,4% des actifs occupés ; suivi du secteur tertiaire (31,8%). Quant au secteur secondaire, il est faiblement représenté avec 9,8% des actifs occupés.

La configuration observée au niveau national est plus ou moins reproduite dans toutes les régions à l'exception des grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala où on observe plutôt une prépondérance du secteur tertiaire, une importance notable du secteur secondaire et une quasi-inexistence du secteur primaire.

**Graphique 5.2 : Proportion (%) des actifs occupés par secteur**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 5.3 Taux de chômage élargi (%)

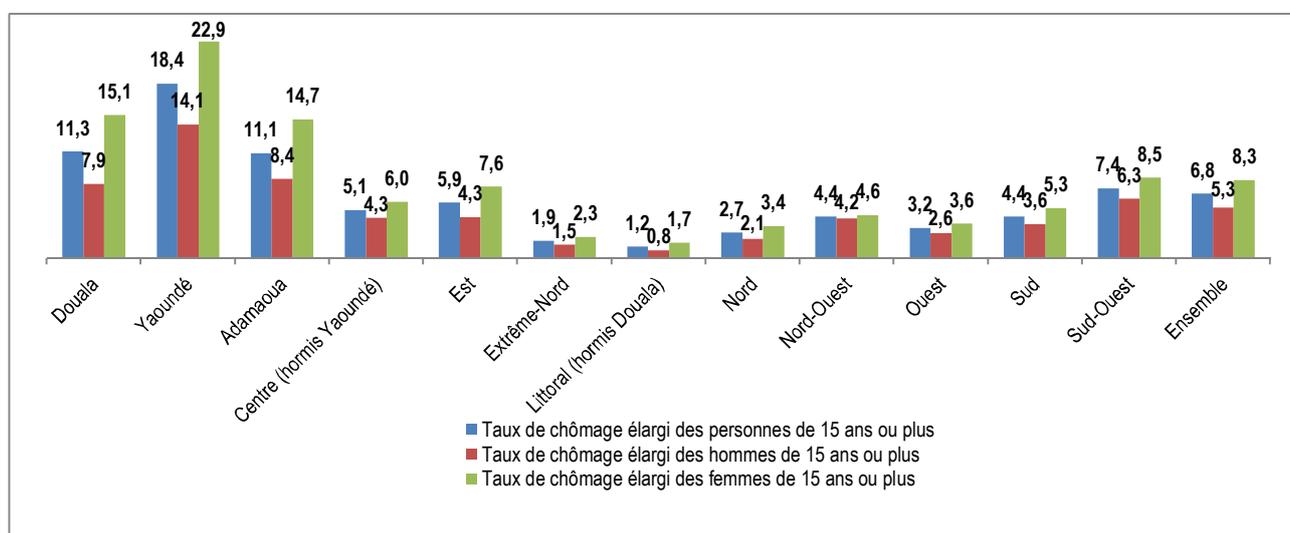
Est considérée comme chômeur au sens du BIT, toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui satisfait les trois critères suivants :

- n'a pas travaillé ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

En Afrique en général et au Cameroun en particulier, il a été observé l'existence d'une catégorie de personnes qui ne remplissent pas le troisième critère mais qui sont disponibles à travailler si on leur offrait un emploi. Cette catégorie de personnes ajoutée aux chômeurs au sens du BIT permet d'estimer le taux de chômage au sens élargi.

Au Cameroun, le taux de chômage élargi s'établit à 6,8%, avec des disparités régionales. Ce taux est plus élevé que la moyenne nationale à Yaoundé (18,2%), à Douala (11,2%), dans l'Adamaoua (11,0%) et au Sud-Ouest (7,5%). On note également que ce taux est plus élevé chez les femmes (8,3%) que chez les hommes (5,3%) au niveau national et dans chaque région.

**Graphique 5.3 : Taux de chômage élargi (%) des personnes de 15 ans ou plus selon le sexe**



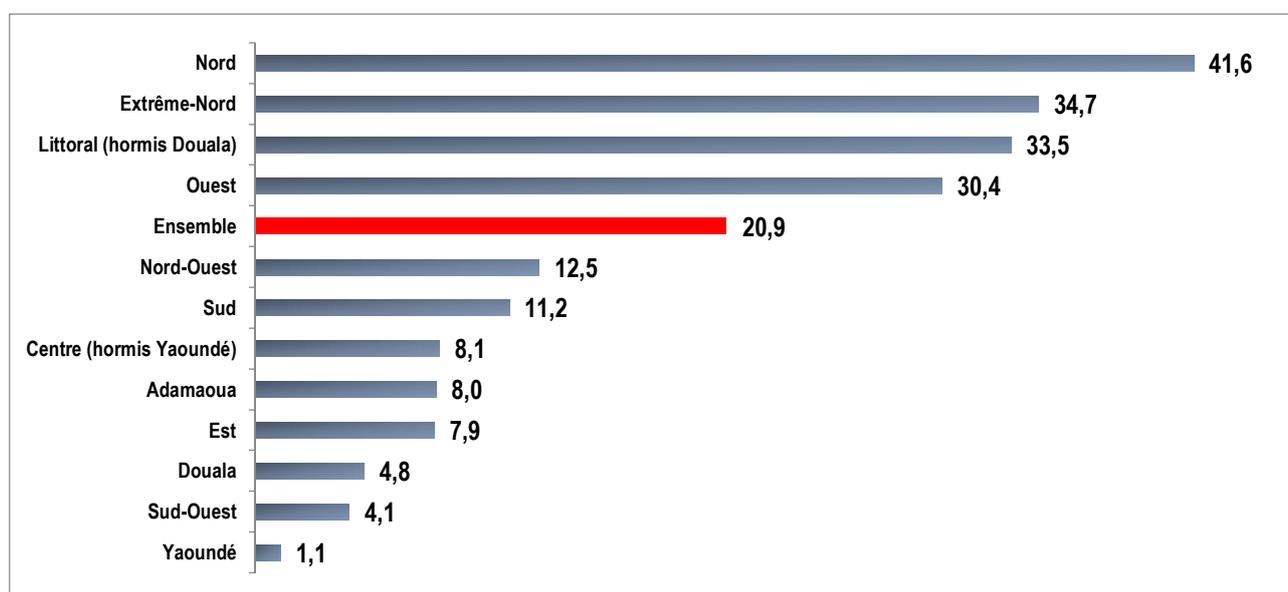
#### 5.4. Pourcentage des enfants âgés de 5 à 14 ans exerçant une activité économique

L'activité économique des enfants désigne les travaux effectués par ceux-ci pour le marché du travail. Elle peut être rémunérée ou non, effectuée à l'heure ou à plein temps, être occasionnelle ou régulière, pouvant revêtir un caractère légal ou illégal. Elle ne comprend pas les tâches domestiques et ménagères effectuées au foyer ou à l'école.

Selon la Convention des Nations Unies adoptée en 1989, relative aux droits des enfants, un « enfant » est universellement défini comme un individu ayant moins de 18 ans. Dans le but d'évaluer l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail, l'UNICEF recommande généralement de se restreindre aux enfants âgés de 5 à 14 ans en calculant le pourcentage de ceux exerçant une activité économique.

Au niveau national, un enfant sur cinq (20,9%) âgé de 5 à 14 ans exerce une activité économique. Ce phénomène est plus observé dans les régions d'enquête du Nord (41,6%), de l'Extrême-Nord (34,7%), du Littoral hormis Douala (33,5%) et de l'Ouest (30,4%). Par ailleurs, on observe un faible pourcentage (moins de 5%) dans les métropoles de Yaoundé et de Douala et dans la région du Sud-Ouest.

**Graphique 5.4 : Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans qui exercent une activité économique**





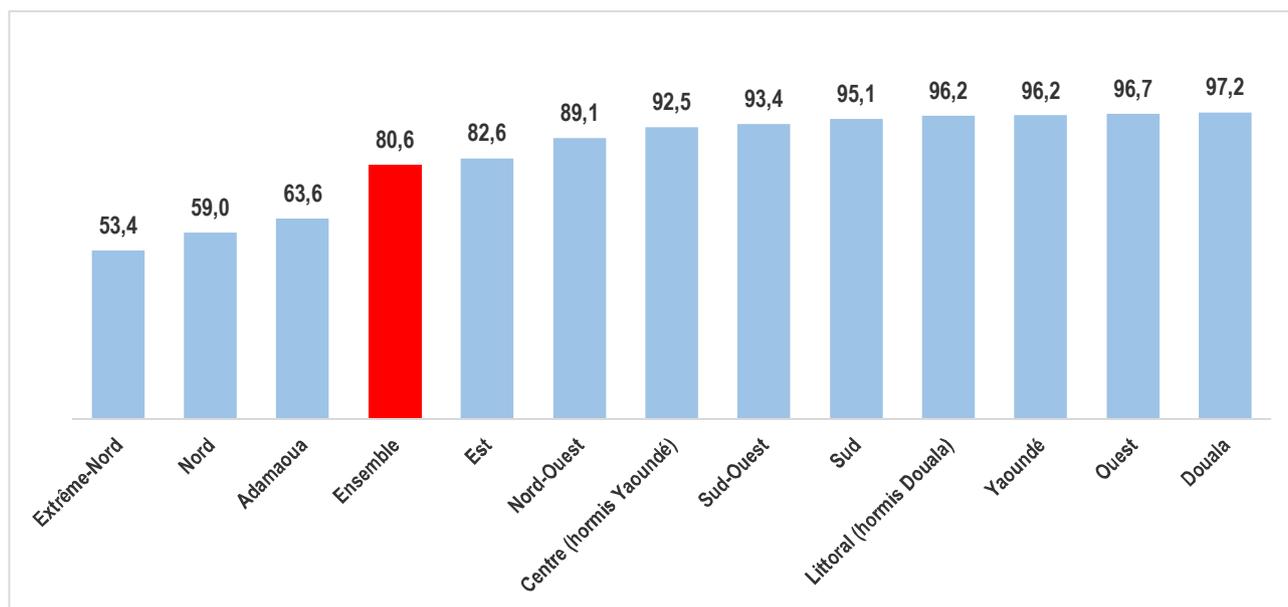
## Chapitre 6 : EDUCATION

Cette rubrique a retenu 21 indicateurs qui renseignent sur le potentiel du niveau de scolarisation et d'alphabétisation au Cameroun et dans les régions. La présente analyse porte sur deux indicateurs à savoir : le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans et le taux net de scolarisation au primaire.

### 6.1 Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans

La proportion des personnes ayant au moins le niveau du secondaire ou sachant lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais est de 80,6% chez les personnes âgées de 15-24 ans. Les régions de la partie septentrionale du pays à savoir l'Extrême-Nord (53,4%), le Nord (59%) et de l'Adamaoua (63,6%) enregistrent des proportions inférieures à celles observées au niveau national. Les proportions des personnes alphabétisées sont plus élevées à Douala (97,2%), à l'Ouest (96,7%), à Yaoundé (96,2%), au Littoral hormis Douala (96,2%) et au Sud (95,1%).

**Graphique 6.1 : Taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans**

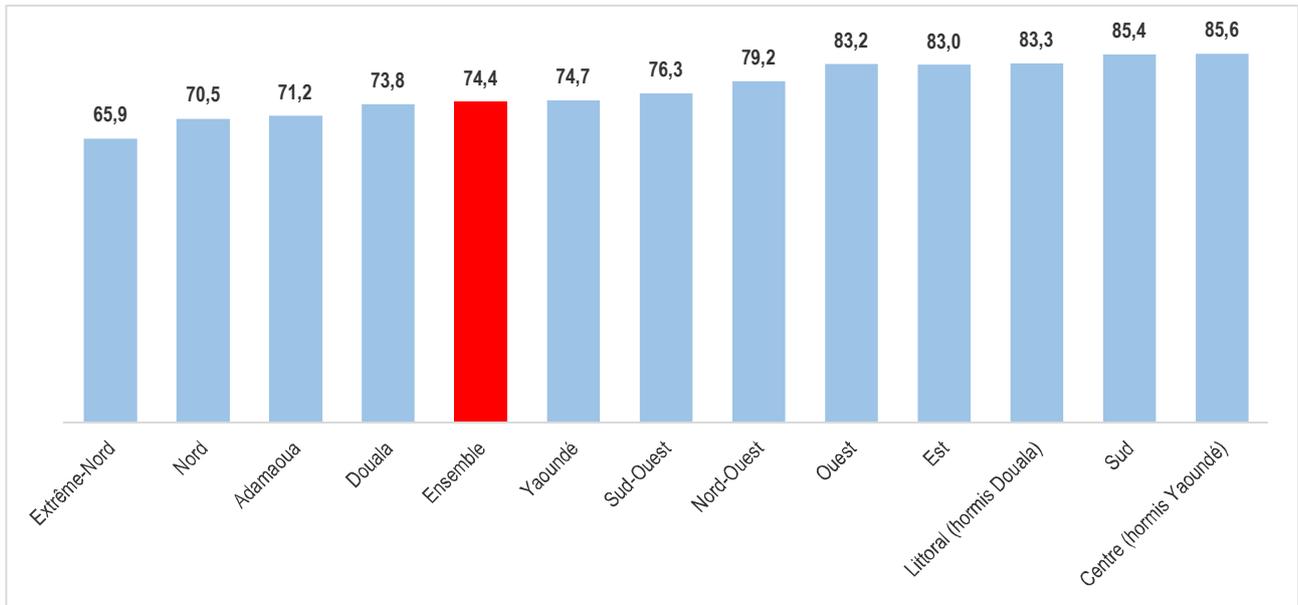


Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 6.2 Taux net de scolarisation au primaire

Il représente la proportion des personnes âgées de 6 à 11 ans (âge de fréquentation officielle du primaire) inscrites au primaire dans la population totale des enfants de cette tranche d'âge. De 74,5% pour l'ensemble du pays, il varie d'un minimum de 66% à l'Extrême-Nord à un maximum de 85,7% au Centre sans Yaoundé. Les valeurs relativement faibles observées à Douala (74,1%) et Yaoundé (74,8%), s'expliqueraient par l'entrée précoce des enfants dans le système éducatif et/ou leur entrée précoce au secondaire. Ces enfants ne seront donc pas pris en compte dans le calcul du taux net de scolarisation au primaire. Pour corriger cette anomalie, il est recommandé de calculer le taux net ajusté de scolarisation au primaire car ce dernier intègre les enfants âgés de 6 à 11 ans qui sont déjà au secondaire.

**Graphique 6.2 : Taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans)**



Source :

EC-ECAM4,

INS,

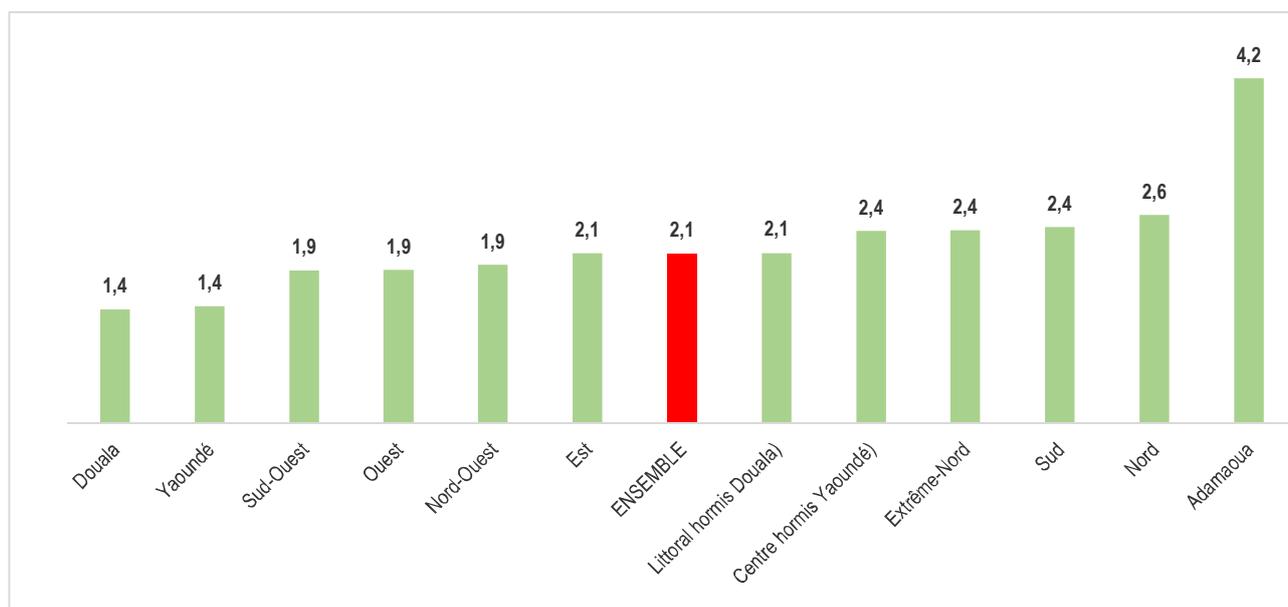
2016/2017

Cette partie porte sur l'accessibilité des ménages aux infrastructures sanitaires et comporte 3 indicateurs qui sont : la distance moyenne qui sépare les ménages du Centre de Santé Intégré le plus proche, la distance moyenne qui sépare les ménages de l'hôpital de district le plus proche, la distance moyenne qui sépare les ménages de la pharmacie ou pro pharmacie la plus proche.

### 7.1. Distance moyenne (km) séparant les ménages du Centre de Santé Intégré le plus proche

La distance moyenne qui sépare les ménages du Centre de Santé Intégré (CSI) le plus proche est de 2,1 km au niveau national, avec de légères disparités selon les régions d'enquête. Cependant, la région de l'Adamaoua (4,2 km) se singularise des autres régions où la valeur de cet indicateur représente le double de celle observée au niveau national.

**Graphique 7.1 : Distance moyenne (km) séparant les ménages du Centre de Santé Intégré le plus proche**

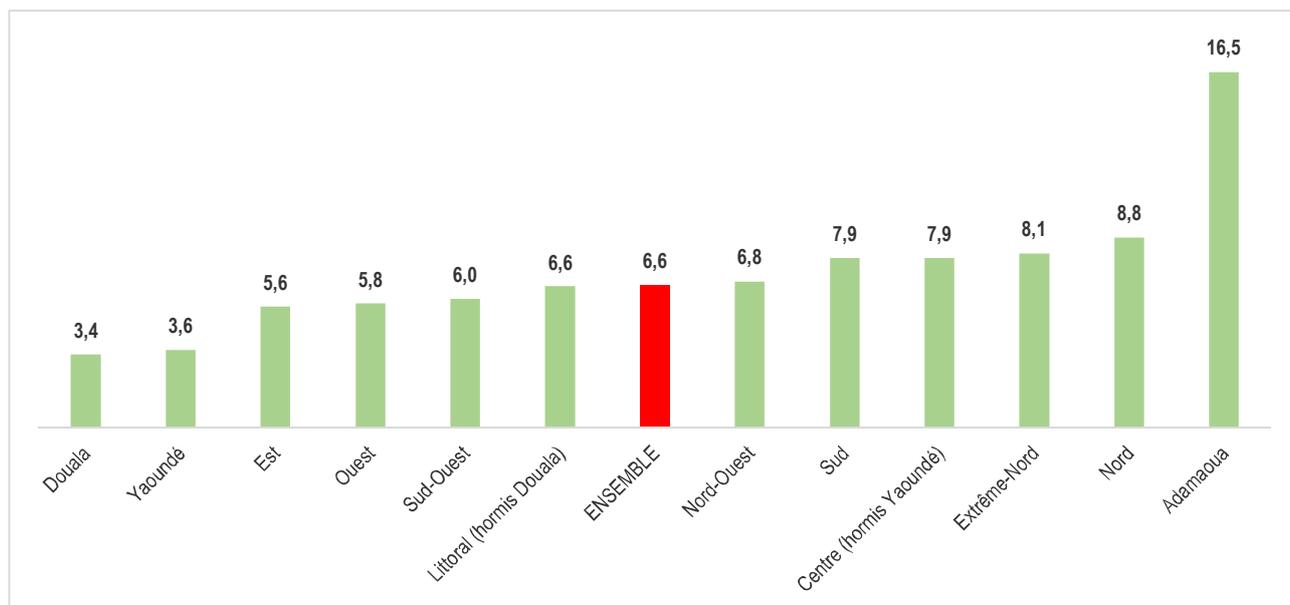


Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 7.2. Distance moyenne (km) séparant les ménages de l'hôpital de district le plus proche

Au niveau national, les ménages parcourent en moyenne 6,6 km pour accéder à l'hôpital de district le plus proche. Tout comme pour les CSI, c'est toujours dans l'Adamaoua (16,5 km) que cette infrastructure est la plus éloignée des ménages. Elle est plus rapprochée des ménages à Douala (3,4 km) et à Yaoundé (3,6 km).

**Graphique 7.2 : Distance moyenne (km) séparant les ménages de l'hôpital de district le plus proche**

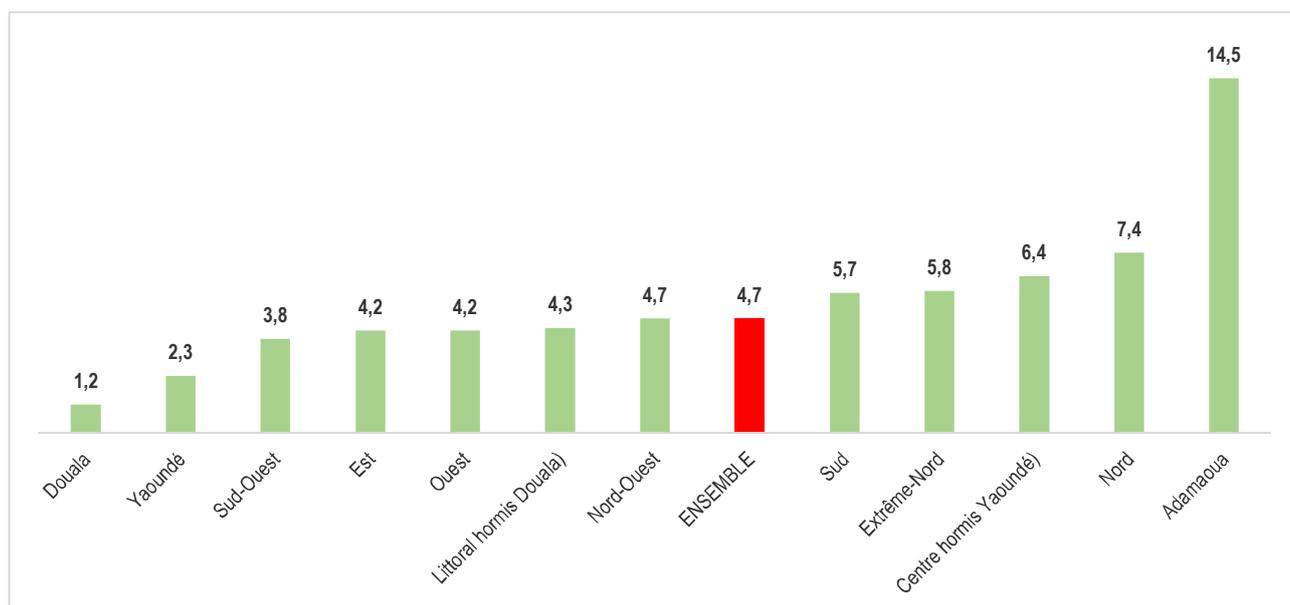


Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 7.3. Distance moyenne (en km) séparant les ménages de la pharmacie ou la pro-pharmacie la plus proche

L'accessibilité aux sources d'approvisionnement en médicaments est mesurée par la distance moyenne séparant les ménages de la pharmacie ou de la pro-pharmacie la plus proche. Au niveau national, cette distance moyenne est de 4,7 km. La distance la plus élevée est observée dans la région de l'Adamaoua (14,5 Km). Par contre, ces infrastructures sont plus proches des ménages à Douala (1,2 km) et à Yaoundé (2,3 km).

**Graphique 7.3 : Distance moyenne (en km) séparant les ménages de la pharmacie ou la pro-pharmacie la plus proche**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Cette thématique a retenu 19 indicateurs qui renseignent sur les sources d'eau et d'énergie utilisées par les ménages. La présente analyse porte sur 8 indicateurs à savoir : la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée ; le pourcentage des ménages selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage (ENEO, groupe électrogène, lampe à pétrole, lampe solaire, lampe à gaz, autres.) ; le pourcentage des ménages utilisant le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisine et enfin, le pourcentage des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'énergie pour la cuisine.

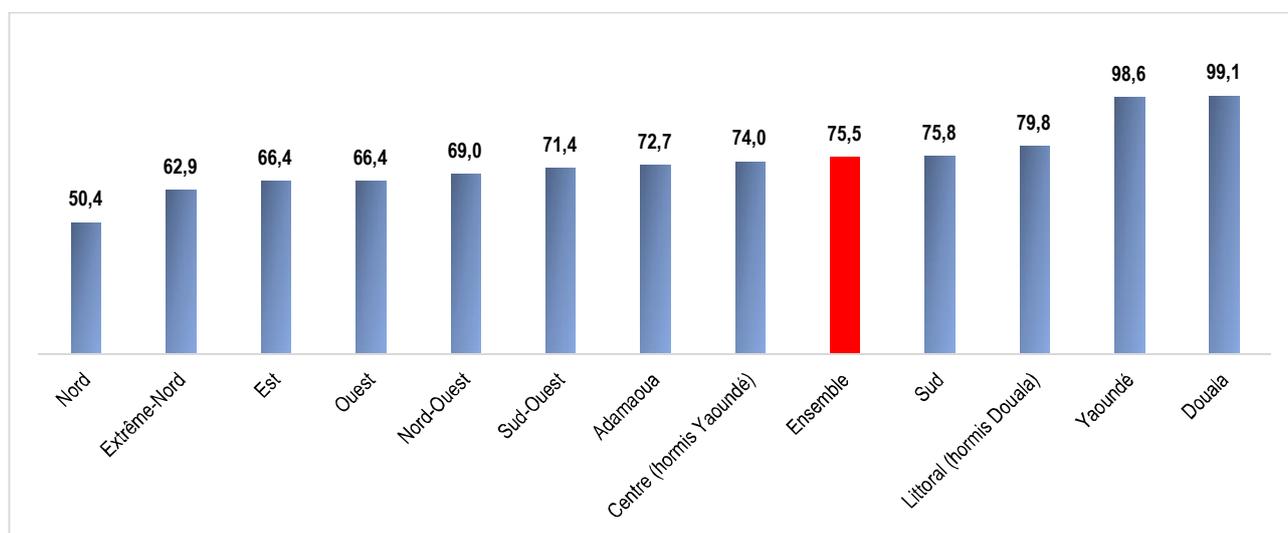
### 8.1 Proportion (%) des ménages ayant accès à une source d'eau améliorée

La connaissance de la source d'approvisionnement en eau de boisson donne une indication sur la salubrité de l'eau consommée par le ménage. Selon le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, on distingue les sources d'approvisionnement en eau considérées comme adéquates « source améliorée » et les sources qui peuvent ne pas être de qualité adéquate « source non améliorée ».

Dans le cadre de cette étude, une source d'approvisionnement en eau est dite améliorée si l'eau provient : de SNEC/CAMWATER/CDE<sup>2</sup>, des puits à pompe, des forages, des puits protégés, des sources d'eaux protégées, des pluies, de l'eau en bouteille, de l'eau en sachet.

Au niveau national, trois ménages sur quatre (75,5 %) consomment de l'eau de boisson provenant d'une source améliorée. Selon la région d'enquête, Douala (99,1%), Yaoundé (98,6%), le Littoral hormis Douala (79,8%) et le Sud (75,8%) enregistrent les proportions supérieures au niveau national. La région du Nord (50,4%) est celle qui enregistre le plus faible pourcentage de ménages qui a accès à une source d'eau améliorée.

**Graphique 8.1 : Proportion (%) de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Par ailleurs, la distance moyenne du ménage à un point de branchement CAMWATER/CDE le plus proche est 7 km au niveau national. La région de l'Adamaoua est celle où la distance moyenne par rapport à un point de branchement SNEC/CAMWATER/CDE est la plus élevée (27,9 km). Par contre cette distance est faible dans les villes de Yaoundé (1,3 km) et de Douala (3,0 km).

### 8.2. Proportion (%) des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage

La problématique de l'éclairage des ménages est l'une des priorités du Gouvernement au regard de l'effort à fournir pour améliorer la satisfaction de la demande domestique. Au niveau national, un peu plus de la moitié (55,3 %) des ménages utilise l'électricité ENEO comme principale source d'éclairage. La lampe solaire (23,5%) et la

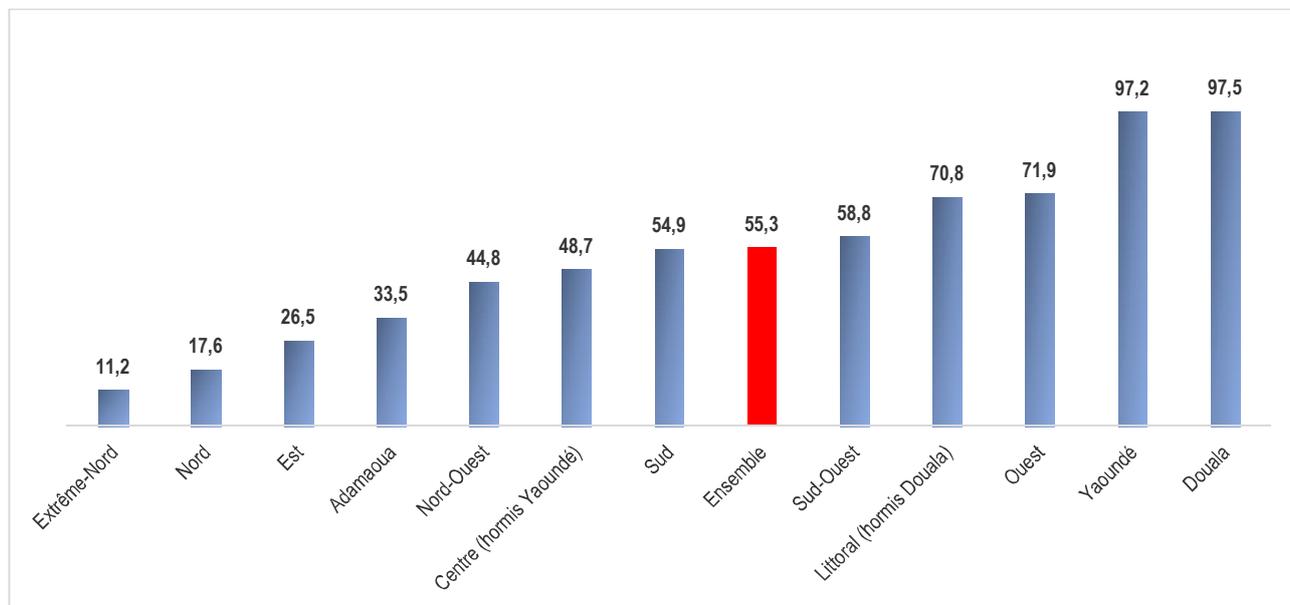
<sup>2</sup> Sociétés nationales en charge de la distribution de l'eau au Cameroun.

lampe à pétrole (19,0%) représentent successivement les deuxième et troisième source d'éclairage utilisées par les ménages.

Selon la région d'enquête, Douala (97,5%), Yaoundé (97,2%), l'Ouest (71,9%) le littoral hormis Douala (70,8%), et le Sud-Ouest (58,8%) sont celles où la proportion de ménage utilisant l'électricité ENEO comme principale source d'éclairage est supérieure à la moyenne nationale.

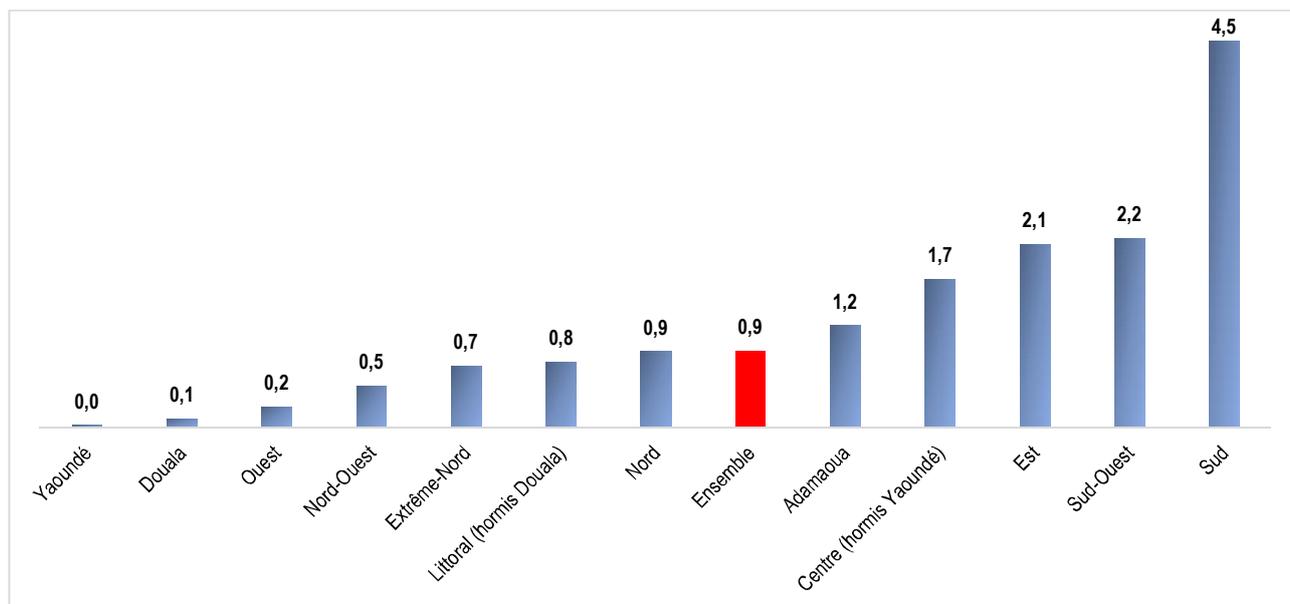
Les principaux substituts à l'électricité ENEO dans les régions à faible usage de cette source d'énergie sont les lampes solaires (80,2% à l'Extrême-Nord et 71,9% au Nord) et la lampe à pétrole (58,9% à l'Est, 49,3% dans le Nord-Ouest, 40,1% dans l'Adamaoua, 33,7% dans le Centre hormis Yaoundé et 31,3% dans le Sud).

**Graphique 8.2 : Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité ENEO comme source d'éclairage**



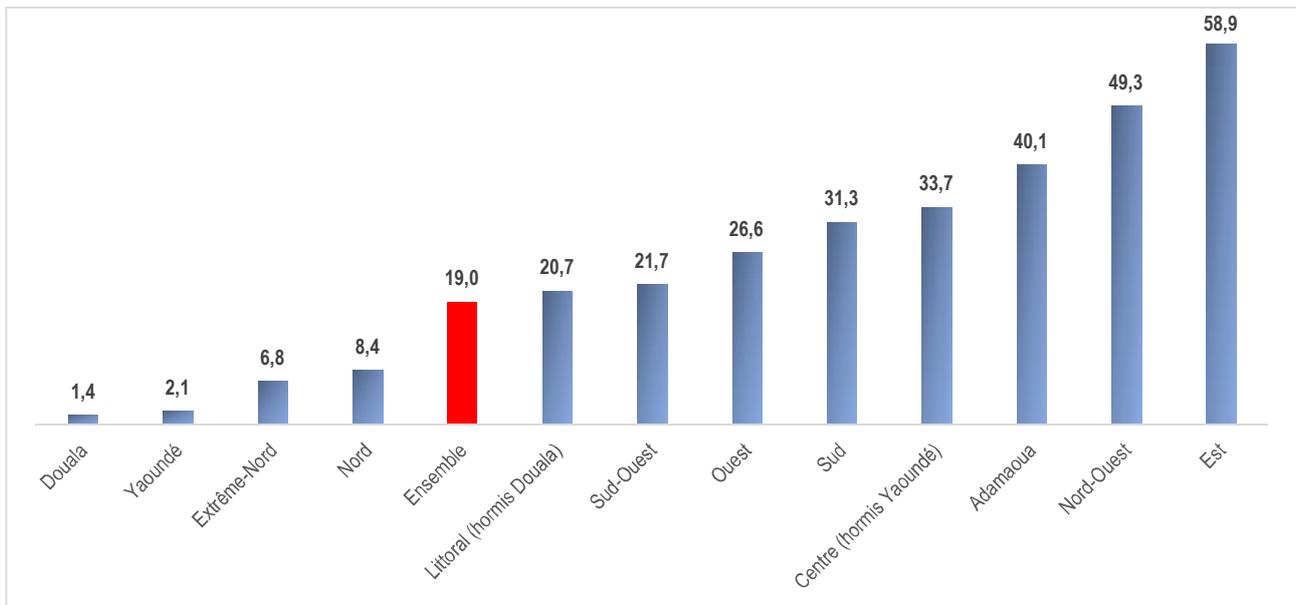
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

**Graphique 8.3 : Pourcentage de ménages utilisant le groupe électrogène comme source d'éclairage**



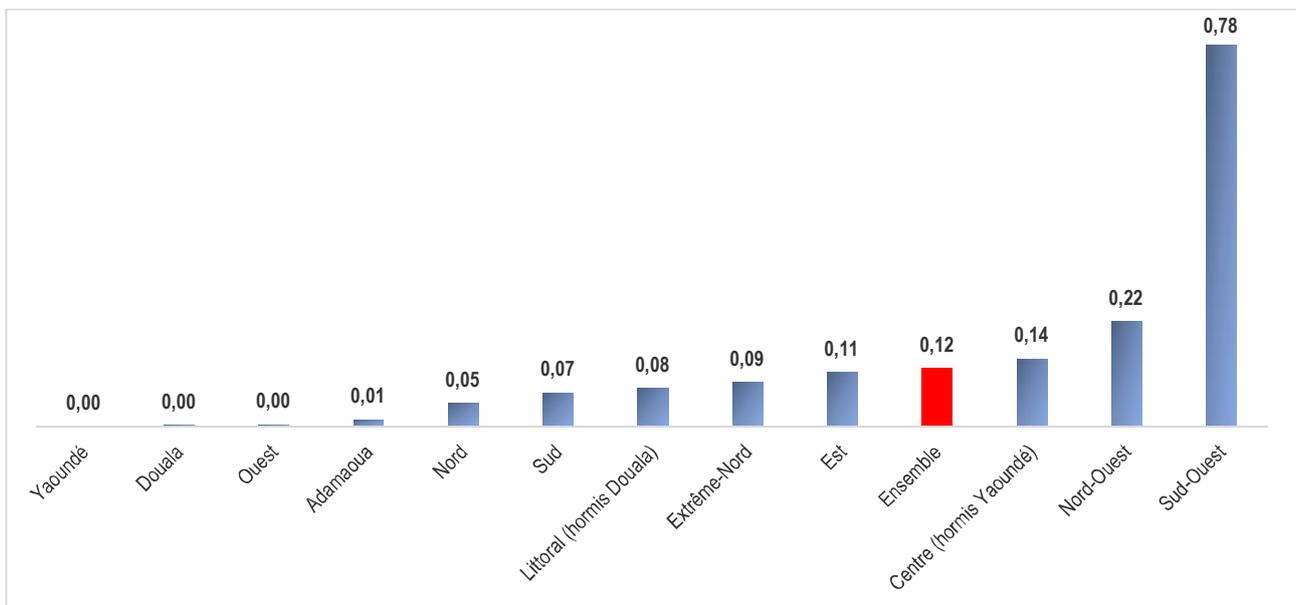
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

**Graphique 8.4 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe à pétrole comme source d'éclairage**



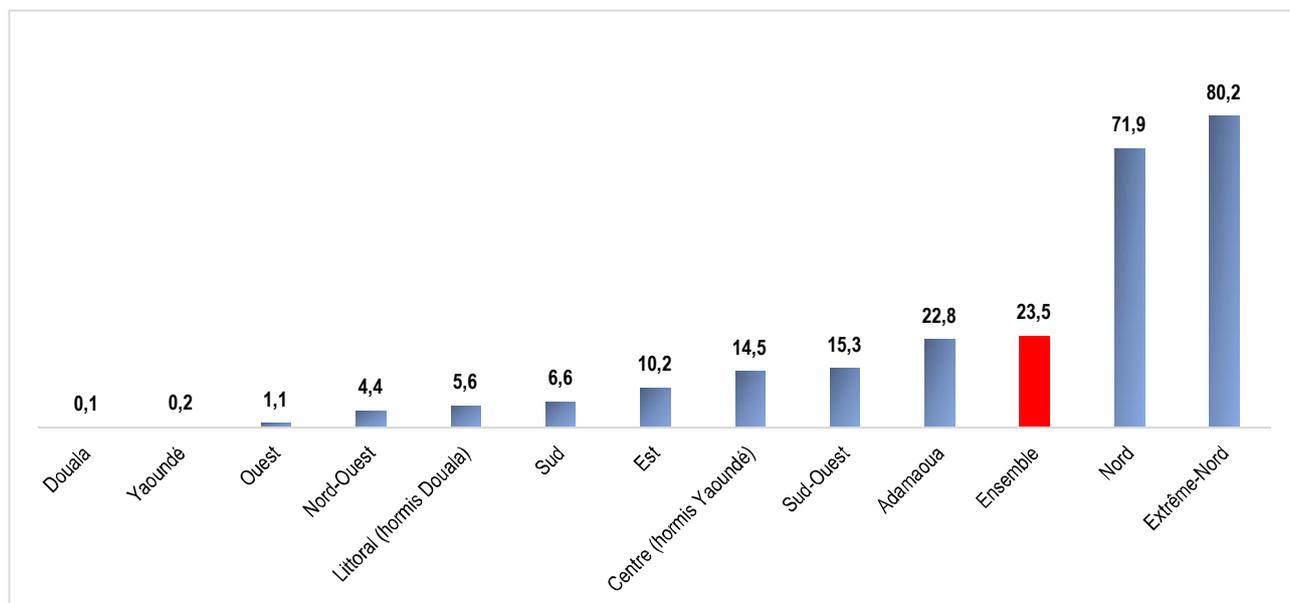
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

**Graphique 8.5 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe à gaz comme source d'éclairage**



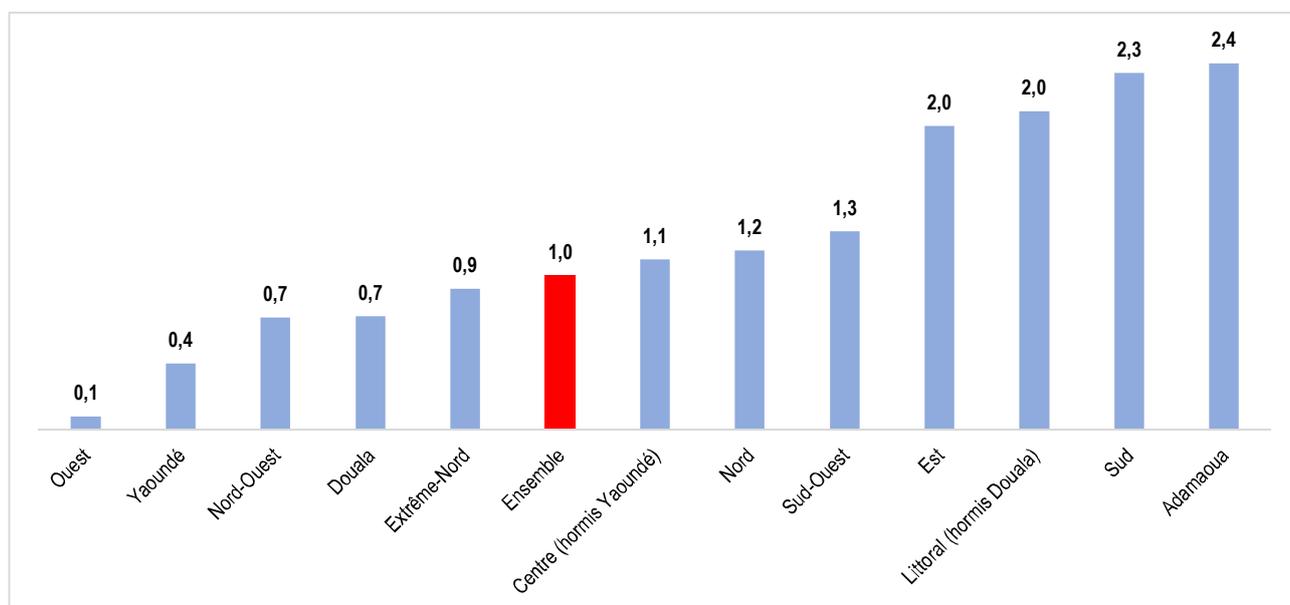
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

**Graphique 8.6 : Pourcentage de ménages utilisant la lampe solaire comme source principale d'éclairage**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

**Graphique 8.7 : Pourcentage de ménages utilisant d'autres sources d'énergie pour l'éclairage**



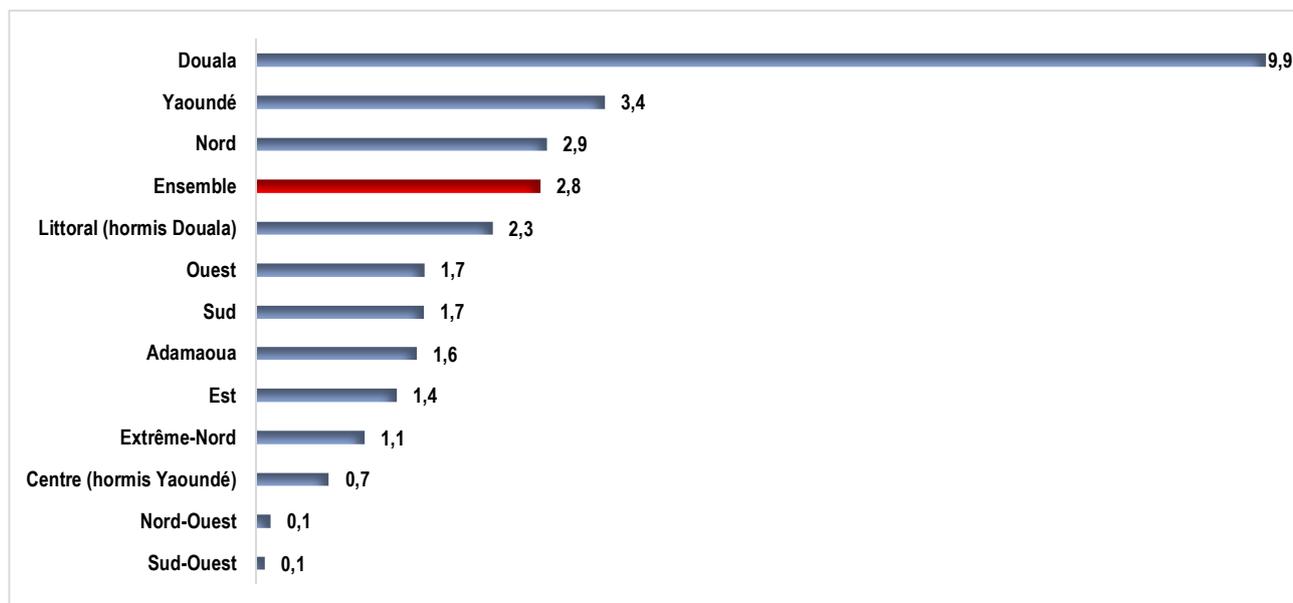
Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

### 8.3. Pourcentage des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisine

Suivant les engagements internationaux en rapport avec les ODD, la consommation des ménages en énergie pour la cuisine, devrait être orientée vers les sources d'énergie propre qui ne nuisent pas à la santé et n'impactent pas négativement à l'environnement. Au Cameroun, les sources d'énergie utilisées par les ménages pour la cuisine sont diversifiées. Certains ont une empreinte écologique négative, à l'instar du bois, le charbon de bois et le charbon lignite. D'autres, sont qualifiées d'énergie propre, comme le gaz et l'électricité.

Dans l'ensemble, 2,8% des ménages utilisent le charbon de bois comme principal combustible pour la cuisine. Cette pratique bien que marginale présente des disparités selon la région d'enquête. Alors qu'un ménage sur dix utilise le charbon de bois comme principal combustible pour la cuisine à Douala, au plus trois ménages sur cent s'adonne à cette pratique dans les autres régions d'enquête.

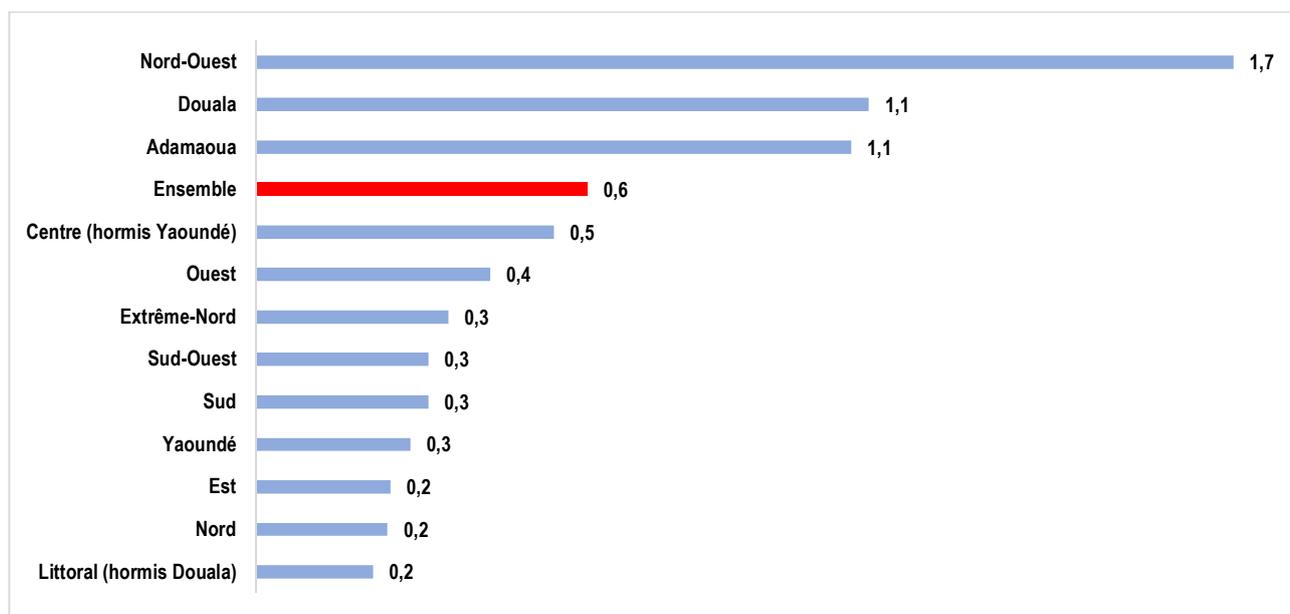
**Graphique 8.8 : Utilisation du charbon de bois comme source principale d'énergie pour la cuisine**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Au niveau national, l'utilisation de l'électricité comme source principale d'énergie pour la cuisine est presque inexistante car touche à peine un ménage sur cent. Quelle que soit la région d'enquête, le constat est le même.

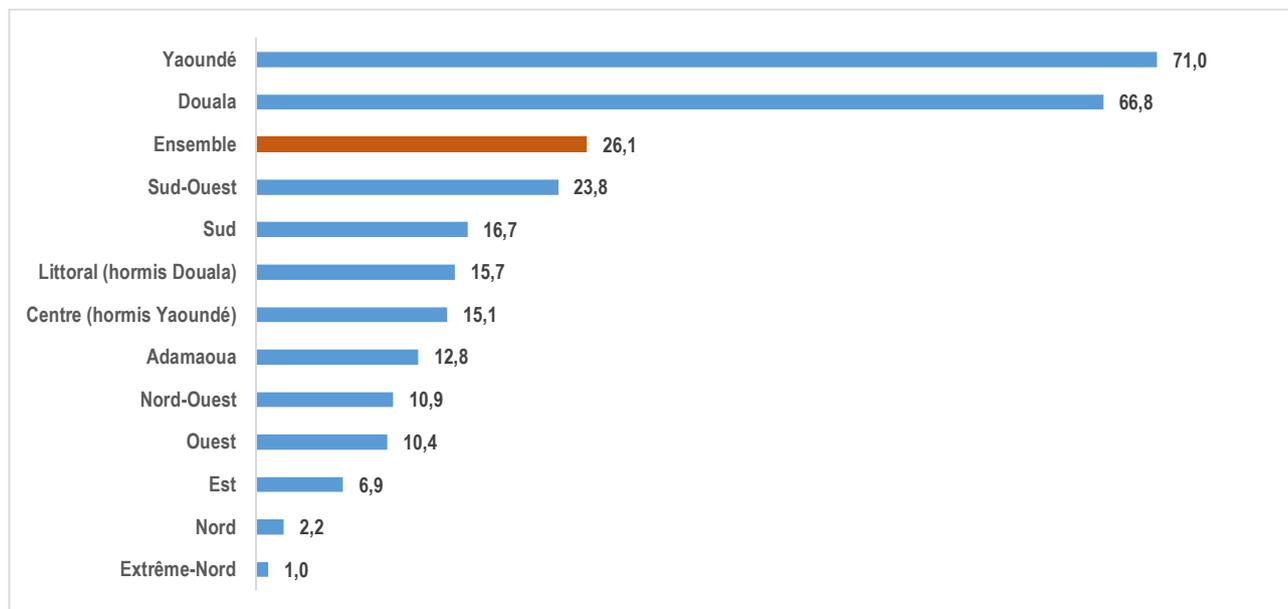
**Graphique 8.9 : Utilisation de l'électricité comme source principale d'énergie pour la cuisine**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Globalement, un ménage sur quatre utilise le gaz comme principal combustible pour la cuisine. Cette pratique est nettement plus développée à Yaoundé (71,0%) et à Douala (66,8%). Les régions d'enquête où l'utilisation du gaz comme principal combustible pour la cuisine sont l'Extrême-Nord (1,0%), le Nord (2,2%) et l'Est (6,9%).

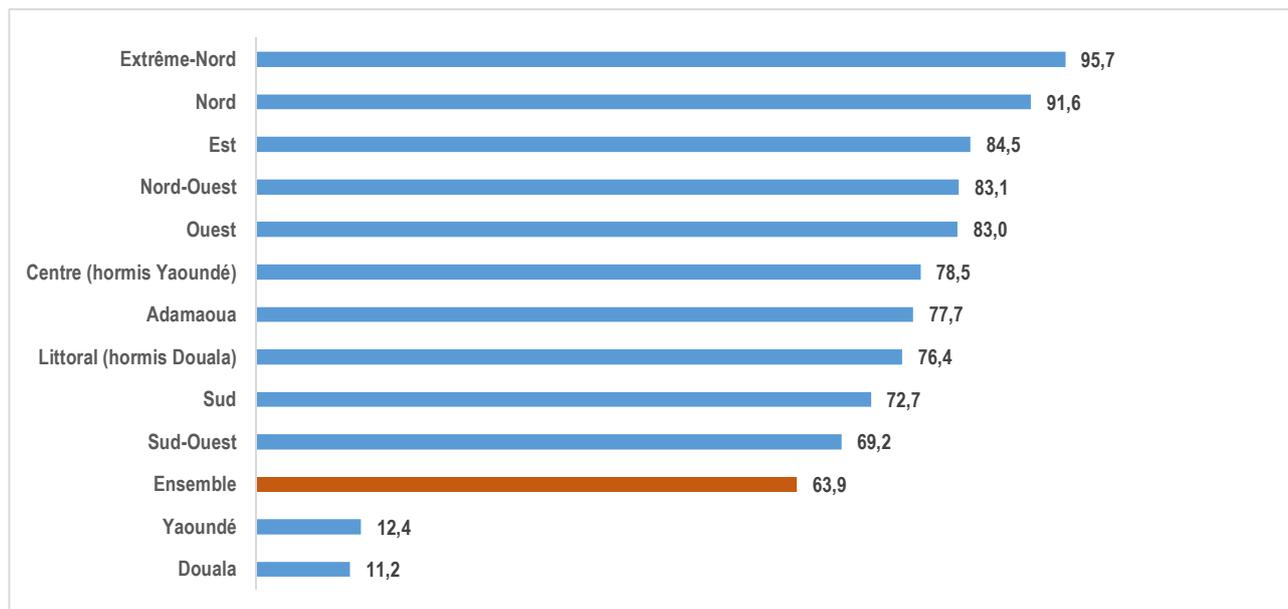
**Graphique 8. 10 : Utilisation du gaz comme source principale d'énergie pour la cuisine**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

Comparativement aux sources d'énergies pour la cuisine précédemment analysées, le bois se présente comme la source la plus répandue car au niveau national, 63,9% des ménages l'utilisent. C'est à Yaoundé (12,4%) et Douala (11,2%) qu'on observe une utilisation inférieure au niveau national. Par ailleurs, cette source d'énergie est plus utilisée par les ménages à l'Extrême-Nord (95,7%) et au Nord (91,6%).

**Graphique 8. 11 : Utilisation du bois comme source principale d'énergie pour la cuisine**



Source : EC-ECAM4, INS, 2016/2017

## Références Bibliographiques

**INS (2009).** Manuel des concepts et définitions utilisés dans les publications statistiques officielles au Cameroun.

**INS (2010).** Rapport Principal de la Deuxième enquête Camerounaise sur l'emploi et le secteur Informel.

**INS (2010).** Rapport Principal de la Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages.

**INS (2015).** Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2014

**INS (2015).** Manuel des concepts et définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun.

**INS (2016).** Document de méthodologie générale de l'Enquête Complémentaire à l'ECAM 4.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Personnel de l'étude

### COORDINATION CENTRALE

**Coordonnateur National**  
Joseph TEDOU  
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique  
**Coordonnateur National Adjoint**  
SHE ETOUNDI Guy Benjamin  
**Coordonnateur Technique**  
LIBITE Paul Roger  
**Coordonnateurs Techniques Adjoints**  
NIEKOU Rosalie  
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré

**Supervision Générale**  
Philippe Camille AKOA  
Directeur Général du FEICOM  
**Coordonnateur Technique**  
Daniel Elisé NTYE NTYE  
**Chef du Secrétariat Technique**  
Valery Martial TANKOU KAMELA

### EXPLOITATION DES DONNÉES

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand  
TCHAKOUTE Romain  
TCHOUDJA Victorien

### PARTICIPANTS A L'ATELIER DE REDACTION DU PREMIER DRAFT DU RAPPORT

N°	Noms et Prénoms	Fonction /Organisation
1.	LIBITE Paul Roger	INS/DDS
2.	NTYE NTYE Daniel Elisé	FEICOM/DEPL
3.	NIEKOU Rosalie	INS/DDS/D1
4.	NDEFFO Guy	INS/DIN/D1
5.	TANKOU KAMELA	FEICOM-Chef de l'Observatoire Gilbert BIWOLE
6.	TCHAMGOUE Honoré	INS/DDS/D1/CE3
7.	TINGA YEPDO JOE Maturin	INS/DDS/D1/CEA3
8.	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	INS/DDS/D1/CEA2
9.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	INS/DIN/D1/CE1
10.	HORSE Timothée	INS/DDS/D1/Cadre
11.	TCHOUDJA Victorien	INS/DIN/D1/CEA1
12.	VOUFO Ebenesel Patrice	INS/DDS/D1/CEA4
13.	ENOGA BEBEY Armand	FEICOM
14.	MENYE ME NOAH Fabrice	FEICOM/CEP
15.	NGANG Frédérique	FEICOM/ODL/CEA3
16.	AKOA EYENGA Anne	FEICOM/CPS/ CEA2
17.	KOUDAOU Laurent	FEICOM/CEA
18.	FRU TIMBONG Gilbert	FEICOM/Cadre
19.	ESSAMA Yachine Wilfrid	FEICOM/Cadre

### PARTICIPANTS A L'ATELIER DE FINALISATION DU RAPPORT

N°	Noms et Prénoms	Fonction /Organisation
1.	LIBITE Paul Roger	INS/DDS
2.	NDEFFO Guy	INS/DIN/D1
3.	TANKOU KAMELA	FEICOM-Chef de l'Observatoire Gilbert BIWOLE
4.	TCHAMGOUE Honoré	INS/DDS/D1/CE3
5.	TINGA YEPDO JOE Maturin	INS/DDS/D1/CEA3
6.	KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir	INS/DDS/D1/CEA2
7.	TCHAKOUTE NGOHO Romain	INS/DIN/D1/CE1
8.	HORSE Timothée	INS/DDS/D1/Cadre
9.	TCHOUDJA Victorien	INS/DIN/D1/CEA1

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction /Organisation</b>
10.	VOUFO Ebenesel Patrice	INS/DDS/D1/CEA4
11.	MENYE ME NOAH Fabrice	FEICOM/CEP
12.	NGANG Frédérique	FEICOM/ODL/CEA3
13.	ABANDA FOU DA Philippe Georges	FEICOM/ODL/ CEA2
14.	NOAH NDJANA Joseph	FEICOM/CEPCEA3
15.	ETANA OMGBA Joël Constant	FEICOM/ODL/Cadre
16.	FRU TIMBONG Gilbert	FEICOM/Cadre
17.	ESSAMA Yachine Wilfrid	FEICOM/Cadre

## Annexe 2 : Liste et définition des indicateurs

Domaines	Définitions et formules
<b>1. Profil des ménages</b>	
<b>1.1. Profil démographique des personnes et des ménages</b>	
1.1.1. Proportion de femmes	Nombre de femmes sur la population totale.
1.1.2. Age moyen	Somme des âges de la population rapportée à la population totale.
1.1.3. Pourcentage des personnes de 0 – 4 ans	Rapport du nombre de personnes âgées de 0 à 4 ans à la population totale
1.1.4. Pourcentage des personnes de 5 – 14 ans	Rapport du nombre de personnes âgées de 5 à 14 ans à la population totale
1.1.5. Pourcentage des personnes de 15 – 34 ans	Rapport du nombre de personnes âgées de 15 à 34 ans à la population totale
1.1.6. Pourcentage des personnes de 35 – 59 ans	Rapport du nombre de personnes âgées de 35 à 59 ans à la population totale
1.1.7. Pourcentage des personnes de 60 ans ou plus	Rapport du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus à la population totale
1.1.8. Proportion de la population ayant un Handicap	Rapport du nombre de personnes en situation de handicap à la population totale
1.1.9. Taille moyenne des ménages	Rapport du nombre total de personnes vivant habituellement dans les ménages au nombre de ménages.
<b>1.2. Niveau de pauvreté monétaire</b>	
1.2.1. Taux de pauvreté monétaire	Une personne est considérée comme pauvre si elle vit dans un ménage pauvre. Un ménage est dit pauvre si sa consommation annuelle par équivalent-adulte <sup>3</sup> est inférieure au seuil de pauvreté. Le seuil est évalué à 339 715 FCFA en 2014 et correspondant à 931 FCFA par équivalent-adulte et par jour.
<b>2. Habitat et cadre de vie</b>	
<b>2.1. Principal matériau des murs</b>	
2.1.1. Proportion de ménages dont les murs sont principalement en matériau naturel	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du mur est de type naturel (bambou/cane/palme/tronc/ feuille/écorce/terre) divisé par le nombre total de ménages.
2.1.2. Proportion de ménages dont les murs sont principalement en matériau rudimentaire	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du mur est de type rudimentaire (bambou avec boue, pierre avec boue, adobe non recouvert, contre-plaqué, carton, bois de récupération) divisé par le nombre total de ménages.
2.1.3. Pourcentage de ménages dont les murs sont principalement en matériau élaboré	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du mur est de type élaboré (ciment, pierre avec chaux, ciment, briques, blocs de ciment, adobe recouvert, planche en bois/shingles) divisé par le nombre total de ménages.
2.1.4. Pourcentage de ménages dont les murs sont principalement en d'autres matériaux	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du mur est de type autre divisé par le nombre total de ménages.
<b>2.2. Principal matériau du toit</b>	
2.2.1. Pourcentage de ménages dont le toit est principalement en matériau naturel	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du toit est de type naturel divisé par le nombre total de ménages. Sont considérés comme matériaux naturels du toit les modalités de réponses suivantes : pas de toit, chaume, palme, feuilles, motte d'herbe.
2.2.2. Pourcentage de ménages dont le toit est principalement en matériau rudimentaire	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du toit est de type rudimentaire divisé par le nombre total de ménages. Sont considérés comme matériaux rudimentaires du toit les matériaux suivants : natte, palme, bambou, planches en bois, carton.
2.2.3. Pourcentage de ménages dont le toit est principalement en matériau élaboré	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du toit est de type élaboré divisé par le nombre total de ménages. Est considéré comme matériau élaboré du toit les matériaux suivants : tôle, bois, zinc/fibre de ciment, tuiles, ciment, shingles.
2.2.4. Pourcentage de ménages dont le toit est principalement en d'autres matériaux	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du toit est de type autre divisé par le nombre total de ménages.
<b>2.3. Principal matériau du sol</b>	

<sup>3</sup> Le nombre d'équivalent-adulte dans un ménage est la conversion de l'effectif du ménage en adulte-équivalent en termes de consommation, en prenant en compte les besoins spécifiques du fait du sexe et de l'âge de chacun des membres du ménage.

Domaines	Définitions et formules
2.3.1. Pourcentage de ménages dont le sol est principalement en matériau naturel	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du sol est de type naturel (terre, sable, bouse ) divisé par le nombre total de ménages.
2.3.2. Pourcentage de ménages dont le sol est principalement en matériau rudimentaire	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du sol est de type rudimentaire (planches en bois, palmes bambou) divisé par le nombre total de ménages.
2.3.3. Pourcentage de ménages dont le sol est principalement en matériau élaboré	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du sol est élaboré (parquet ou bois ciré, bandes de vinyle/ asphalte, carrelage, ciment, moquette) divisé par le nombre total de ménages.
2.3.4. Pourcentage de ménages dont le sol est principalement en d'autres matériaux	Rapport du nombre de ménages dont le principal matériau du sol est autre (ni naturel, ni rudimentaire, ni élaboré) divisé par le nombre total de ménages
<b>2.4. Statut d'occupation du ménage</b>	
2.4.1. Pourcentage de ménages propriétaire	Rapport du nombre des ménages propriétaires divisé par le nombre total de ménages
2.4.2. Pourcentage de ménages propriétaire avec titre	Rapport du nombre des ménages propriétaires avec titre divisé par le nombre total de ménages
2.4.3. Pourcentage de ménages propriétaire sans titre	Rapport du nombre des ménages propriétaires sans titre divisé par le nombre total de ménages
<b>3 . Hygiène et assainissement</b>	
3.1. Pourcentage de ménages utilisant les toilettes améliorées non partagées	Rapport du nombre des ménages utilisant les toilettes améliorées non partagées divisé par le nombre total de ménages. Les toilettes améliorées sont celles disposant soit une chasse d'eau ou chasse manuelle connectée à un système d'égout, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse septique, soit une chasse d'eau ou chasse manuelle reliée à une fosse d'aisance. En font également partie les fosses d'aisance améliorées auto aérées et les fosses d'aisance avec dalle.
3.2. Pourcentage de ménages utilisant les toilettes améliorées partagées	Rapport du nombre des ménages utilisant les toilettes améliorées partagées par plusieurs ménages au nombre total de ménages
3.3. Pourcentage de ménages utilisant les toilettes non améliorées	Rapport du nombre des ménages utilisant les toilettes non améliorées au nombre total de ménages. Les toilettes non améliorées sont : les fosses d'aisance sans dalle ou trou ouvert, les seaux, les toilettes à compostage, toilettes/latrines suspendues. Cette catégorie prend en compte les modalités suivantes : pas de toilettes/nature et autres types de toilettes.
3.4. Pourcentage de ménages évacuant les eaux usées dans la cour/chaussée	Rapport du nombre des ménages évacuant les eaux usées dans la cour/chaussée au nombre total de ménages
3.5. Pourcentage de ménages évacuant les eaux usées dans la rigole	Rapport du nombre des ménages évacuant les eaux usées dans la rigole au nombre total de ménages
3.6. Pourcentage de ménages évacuant les eaux usées dans le puisard	Rapport du nombre des ménages évacuant les eaux usées dans le puisard au nombre total de ménages.
3.7. Pourcentage de ménages évacuant les eaux usées dans la rivière/ruisseau	Rapport du nombre des ménages évacuant les eaux usées dans la rivière/ruisseau au nombre total de ménages
3.8. Pourcentage de ménages évacuant les eaux usées dans la nature	Rapport du nombre des ménages évacuant les eaux usées dans la nature au nombre total de ménages
3.8. Pourcentage de ménages ayant un autre mode d'évacuation des eaux usées	Rapport du nombre des ménages ayant un autre mode d'évacuation des eaux usées au nombre total de ménages
3.9. Pourcentage de ménages dont les ordures ménagères sont ramassées par un camion/bac à ordures/ramassage privé	Rapport du nombre des ménages dont les ordures ménagères sont ramassées par un camion/bac à ordures/ramassage privé au nombre total de ménages
3.10. Pourcentage de ménages dont les ordures ménagères sont jetées dans la nature	Rapport du nombre des ménages dont les ordures ménagères sont jetées dans la nature au nombre total de ménages
3.11. Pourcentage de ménages dont les ordures ménagères sont enterrées/brulées	Rapport du nombre des ménages dont les ordures ménagères sont enterrées/brulées au nombre total de ménages
3.12. Pourcentage de ménages dont les ordures ménagères sont recyclées	Rapport du nombre des ménages dont les ordures ménagères sont recyclées au nombre total de ménages
3.13. Pourcentage de ménages dont les ordures ménagères sont évacuées autrement	Rapport du nombre des ménages dont les ordures ménagères sont évacuées autrement au nombre total de ménages

Domaines	Définitions et formules
3.14. Distance moyenne (en m) par rapport au point de ramassage des ordures ménagères le plus proche	Somme des distances déclarées rapportée au nombre total des ménages (ayant déclaré la distance)
<b>4. Gouvernance locale</b>	
<b>4.1. Planification et gestion</b>	
4.1.1. Existence d'un processus de planification participative	Il s'agit de savoir si la commune dispose d'un document de planification ou de programmation locale élaboré avec les populations. Il s'agit du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), Plan d'Occupation des Sols (POS), Plan Sommaire d'Urbanisme (PSU), Plan de Secteur (PS), Plan Communal de Développement ou Plan de Développement Local PCD/PDL, Plan d'Investissement Annuel (PIA).
4.1.2. Nombre de comptes administratifs approuvés entre 2011 et 2015	Nombre de comptes administratifs approuvés sur les 5 élaborés au cours des 2011 à 2015
4.1.3. Pourcentage de sessions ordinaires du conseil municipal tenues entre 2011 et 2015	Rapport du nombre de sessions ordinaires du conseil municipal tenues entre 2011 et 2015 au nombre total de sessions prévues sur la période
<b>4.2. Exécution du budget communal entre 2011 et 2015</b>	
4.2.1 Part des dépenses d'investissement sur les dépenses totales	Rapport du montant de l'investissement au montant total des dépenses
4.2.2 Part des dépenses d'investissement sur fonds propres sur les dépenses d'investissement totales (Autofinancement)	Rapport des dépenses d'investissement sur fonds propres de la commune au montant total de l'investissement
4.2.3 Part des recettes propres sur les recettes totales	Rapport du montant des recettes propres générées par la commune au montant total de recettes
4.2.4 Taux d'exécution des recettes	Rapport du montant des ressources dépensées aux ressources prévues
4.2.5 Taux d'exécution des dépenses	Rapport du montant des dépenses effectuées aux dépenses prévues
<b>4.3. Domaine de formation du personnel de la mairie</b>	
4.3.1. Nombre total d'employés	Effectif du personnel de la commune y compris l'exécutif
4.3.1.1. Proportion du personnel féminin	Rapport du nombre de personnel féminin divisé par le nombre total du personnel de la commune
4.3.2. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine économique	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine économique à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.3. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine social	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine social à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.4. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine sanitaire	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine sanitaire à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.5. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine éducatif	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine éducatif à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.6. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine culturel	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine culturel à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.7. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine sportif	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine sportif à l'effectif total du personnel de la commune
4.3.8. Pourcentage du personnel ayant une formation dans le domaine de la gouvernance	Rapport de l'effectif du personnel ayant une formation dans le domaine de la gouvernance à l'effectif total du personnel de la commune
<b>4.4. Diplôme le plus élevé du personnel de la mairie</b>	
4.4.1. Pourcentage du personnel n'ayant aucun diplôme	Rapport de l'effectif du personnel n'ayant aucun diplôme à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.2. Pourcentage du personnel ayant le CEPE/CEP/FLSC	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le CEPE/CEP/FLSC à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.3. Pourcentage du personnel ayant le BEPC/CAP/GCE O Level	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le BEPC/CAP/GCE O Level à l'effectif total de personnel de la commune
4.4.4. Pourcentage du personnel ayant le Probatoire ou l'équivalent	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le Probatoire ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.5. Pourcentage du personnel ayant le BAC/GCE A Level ou l'équivalent	Rapport l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le BAC/GCE A Level ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.6. Pourcentage du personnel ayant le	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le

Domaines	Définitions et formules
DEUG/DUT/BTS	DEUG/DUT/BTS ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.7. Pourcentage du personnel ayant la Licence/Bachelor degree ou l'équivalent	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé la Licence/Bachelor degree ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.8. Pourcentage du personnel ayant le Master/Maitrise/ DEA/MBA/ ou l'équivalent	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le Master/Maitrise/DEA/MBA/ ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
4.4.9. Pourcentage du personnel ayant le PHD/Doctorat ou l'équivalent	Rapport de l'effectif du personnel ayant pour diplôme le plus élevé le PHD/Doctorat ou l'équivalent à l'effectif total du personnel de la commune
<b>5. Économie locale</b>	
<b>5.1. Activités économiques en 2016</b>	
5.1.1. Taux d'emploi	Rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler. Cet indicateur apprécie la capacité de l'économie locale à générer les emplois.
5.1.2. Pourcentage des actifs occupés dans le secteur primaire	Rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur primaire au nombre total d'actifs occupés. La population active occupée est celle regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.
5.1.3. Pourcentage des actifs occupés dans le secteur secondaire	Rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur secondaire au nombre total d'actifs occupés
5.1.4. Pourcentage des actifs occupés dans le secteur tertiaire	Rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur tertiaire au nombre total d'actifs occupés
5.1.5. Taux d'activité (au sens du BIT) des personnes de 15 ans ou plus	Rapport de la population active de 15 ans ou plus (actifs occupés, chômeurs BIT) à la population en âge de travailler âgée de 15 ans ou plus
5.1.5.1 Taux d'activité (au sens du BIT) des hommes de 15 ans ou plus	Rapport de la population active de 15 ans ou plus (actifs occupés, chômeurs BIT) de sexe masculin à la population en âge de travailler âgée de 15 ans ou plus de sexe masculin
5.1.5.2 Taux d'activité (au sens du BIT) des femmes de 15 ans ou plus	Rapport de la population active de 15 ans ou plus (actifs occupés, chômeurs BIT) de sexe féminin à la population en âge de travailler âgée de 15 ans ou plus de sexe féminin
5.1.6 Taux de chômage élargi des personnes de 15 ans ou plus	<p>Rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT, découragés) âgée de 15 ans ou plus à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés) âgée de 15 ans ou plus.</p> <p>Un Chômeur au sens du BIT est toute personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.</p> <p>Un Chômeur découragé est toute personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais est disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.</p>
5.1.6.1. Taux de chômage élargi des hommes de 15 ans ou plus	Rapport de la population des chômeurs de sexe masculin (au sens du BIT, découragés) âgée de 15 ans ou plus à la population active de sexe masculin (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés) âgée de 15 ans ou plus
5.1.6.2. Taux de chômage élargi des femmes de 15 ans ou plus	Rapport de la population des chômeurs de sexe féminin (au sens du BIT, découragés) âgée de 15 ans ou plus à la population active de sexe féminin (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés) âgée de 15 ans ou plus

Domaines	Définitions et formules
5.1.7 Pourcentage d'enfants de 5-14 ans qui exercent une activité économique	Rapport du nombre d'enfants de 5-14 ans exerçant une activité économique au nombre total d'enfants de 5-14 ans
5.1.8. Pourcentage de ménages dont un membre a demandé et obtenu un crédit d'affaire (production ou investissement) auprès d'une institution financière formelle (banques, EMF, coopératives, ONG) au cours des 12 derniers mois	Rapport du nombre de ménage dont au moins un membre a demandé et obtenu un crédit d'affaire (production ou investissement) auprès d'une institution financière formelle (banques, EMF, coopératives, ONG) au cours des 12 derniers mois au nombre total de ménages dont au moins un membre a demandé un crédit
5.1.9. Nombre de sites réglementaires utilisés pour les marchés	Nombre d'espaces réservés utilisés comme lieu de marché dans la commune. Il s'agit du nombre de sites autorisés par la commune où sont organisés les achats et les ventes de biens et services. Généralement, la commune y prélève les taxes. Il ne s'agit pas des petits carrefours où on retrouve quelques échoppes ou quelques personnes en train de vendre.
5.1.10. Nombre de hangars	Nombre de bâtiments plus ou moins sommaires, modulables destinés au stockage ou à la commercialisation des produits dans la commune
5.1.11. Nombre de comptoirs	Nombre de tables massives et élevées sur lesquelles les commerçants étalent leurs marchandises dans la commune
5.1.12. Nombre de boutiques	Nombre de bâtiments destinés au commerce de détail au sein de la commune
5.1.13. Nombre de commerçants	Nombre de personnes physiques ou morales qui exercent habituellement des actes de commerce qu'elles soient enregistrées ou pas au registre de commerce et qui payent des impôts et taxes.
5.1.14. Nombre de complexes commerciaux	Nombre d'entités commerciales regroupant plusieurs points de vente dans un même lieu au sein de la commune
<b>6. Éducation</b>	
<b>6.1 Profil de la scolarisation et l'analphabétisme</b>	
6.1.1. Taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans	Nombre de personnes de 15-24 ans capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne ou ayant au moins le niveau du secondaire sur le nombre total de personnes de 15-24 ans
6.1.2. Rapport alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	Rapport du taux d'alphabétisation des femmes âgées entre 15 et 24 ans au taux d'alphabétisation des hommes âgés entre 15 et 24 ans
6.1.3. Taux brut de scolarisation au primaire	Rapport du nombre d'enfants inscrits au primaire (qu'ils aient ou non l'âge normal pour le suivre) au nombre total d'enfants de 6-11 ans
6.1.4. Taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans)	Rapport du nombre d'enfants âgés de 6-11 ans et inscrits au primaire au nombre total d'enfants de 6-11 ans
6.1.5. Rapport filles/garçons au primaire	Nombre d'élèves filles sur le nombre d'élèves garçons au primaire
6.1.6. Taux net d'accès en première année du primaire	Nombre d'enfants ayant 6 ans (âge officiel d'entrée à l'école primaire) et nouvellement inscrits en 1 <sup>ère</sup> année du primaire (SIL) sur la population totale de 6 ans
6.1.7. Ratio élèves / maître au primaire	Rapport du nombre d'élèves au nombre de maîtres au primaire
6.1.8. Ratio élèves / salle de classe	Rapport du nombre d'élèves au nombre de salles de classes
6.1.9. Taux de transition au secondaire (par sexe)	Nombre d'inscrits pour la première fois en première année de l'enseignement secondaire pour une année donnée sur le nombre d'élèves inscrits en dernière année de l'enseignement primaire l'année précédente
6.1.10. Taux brut de scolarisation au secondaire	Rapport du nombre d'enfants inscrits au secondaire (qu'ils aient ou non l'âge normal pour le suivre) au nombre total d'enfants de 12-18 ans
6.1.11. Rapport filles/garçons au secondaire	Nombre d'élèves filles sur le nombre d'élèves garçons au secondaire
6.1.12. Rapport filles/garçons au supérieur	Nombre d'élèves filles sur le nombre d'élèves garçons au supérieur
6.1.13. Pourcentage de la population de 6 ans ou plus non scolarisée	Rapport du nombre de personnes non scolarisées âgées de 6 ans ou plus au nombre total de personnes âgées de 6 ans ou plus
6.1.14. Pourcentage de la population de 6 ans ou plus ayant le niveau d'instruction primaire	Rapport du nombre de personnes âgées de 6 ans ou plus de niveau d'instruction primaire au nombre total de personnes âgées de 6 ans ou plus
6.1.15. Pourcentage de la population de 6 ans ou plus ayant le niveau d'instruction secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	Rapport du nombre de personnes âgées de 6 ans ou plus de niveau d'instruction secondaire 1 <sup>er</sup> cycle au nombre total de personnes âgées de 6 ans ou plus
6.1.16. Pourcentage de la population de 6 ans ou plus ayant le niveau d'instruction secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	Rapport du nombre de personnes âgées de 6 ans ou plus de niveau d'instruction secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle au nombre total de personnes âgées de 6

Domaines	Définitions et formules
	ans ou plus
6.1.17. Pourcentage de la population de 6 ans ou plus ayant le niveau d'instruction supérieur	Rapport du nombre de personnes âgées de 6 ans ou plus de niveau d'instruction supérieur au nombre total de personnes âgées de 6 ans ou plus
6.1.18 Taux net ajusté de fréquentation du cycle primaire	Rapport du nombre d'enfants âgés de 6-11 ans qui fréquentent une école primaire ou secondaire au nombre total d'enfants de 6-11 ans
6.1.19 Taux net ajusté de fréquentation du cycle secondaire	Rapport du nombre d'enfants âgés de 12-18 ans qui fréquentent une école secondaire ou supérieure au nombre total d'enfants de 12-18 ans
6.1.20 Indice de Parité selon le taux net ajusté entre les sexes (niveau primaire)	Rapport du taux net ajusté de fréquentation au primaire des filles au taux net ajusté de fréquentation au primaire des garçons
6.1.21 Indice de Parité selon le taux net ajusté entre les sexes (niveau secondaire)	Rapport du taux net ajusté de fréquentation au secondaire des filles au taux net ajusté de fréquentation au secondaire des garçons
<b>6.2. Accès aux infrastructures scolaires</b>	
6.2.1. Nombre d'écoles maternelles fonctionnelles	Effectif d'écoles maternelles fonctionnelles dans la commune
6.2.2. Nombre d'écoles primaires fonctionnelles	Effectif d'écoles primaires fonctionnelles dans la commune
6.2.3. Nombre d'établissements secondaires fonctionnels	Effectif d'établissements secondaires fonctionnels dans la commune
6.2.4. Distance moyenne (en km) par rapport à l'école maternelle la plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre l'école maternelle la plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
6.2.5. Distance moyenne (en km) par rapport à l'école primaire la plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre l'école primaire la plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
6.2.6. Distance moyenne (en km) par rapport à l'établissement secondaire le plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre l'établissement secondaire le plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
<b>7. Santé</b>	
7.1.1. Distance moyenne (en km) par rapport au centre de santé intégré le plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre centre de santé intégré le plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
7.1.2 Distance moyenne (en km) par rapport à l'hôpital de district le plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre l'hôpital de district le plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
7.1.3. Distance moyenne (en km) par rapport à la pharmacie ou pro pharmacie la plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages pour atteindre la pharmacie ou pro pharmacie la plus proche sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
<b>8. Eau et énergie</b>	
<b>8.1 Source principale d'approvisionnement en eau de boisson</b>	
8.1.1. Proportion de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée	Rapport du nombre de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée au nombre total de ménages. Une source d'approvisionnement en eau est dite améliorée si l'eau provient de : CAMWATER/CDE, les puits à pompe, les forages, les puits protégés, les sources d'eaux protégées, les pluies, l'eau en bouteille, eau en sachet.
8.1.2. Proportion de ménages ayant accès à une source d'eau non améliorée	Rapport du nombre de ménages ayant accès à une source d'eau non améliorée au nombre total de ménages.  Une source d'approvisionnement en eau est dite non améliorée lorsqu'elle n'est pas adéquate à la consommation. On compte dans cette catégorie les puits non protégés, sources non protégées, camion-citerne, charrette dotée d'une petite citerne/d'un tonneau et eau de surface.
8.1.3. Proportion de ménages ayant accès à d'autres sources d'eau	Pourcentage des ménages qui n'ont accès ni à une source d'eau améliorée, ni à une source d'eau non améliorée
8.1.4. Distance moyenne (en km) par rapport au point de branchement SNEC/CamWater/CDE le plus proche	Distance moyenne entre les ménages et les points de branchement de la SNEC/CamWater/CDE.  Un point de branchement de la SNEC/CAMWATER/CDE est un point à partir duquel en cas d'abonnement, les ménages peuvent être connectés pour

Domaines	Définitions et formules
	alimenter le système domestique en eau.
8.1.5. Nombre de forages fonctionnels	Il s'agit du nombre de forage en état de fonctionnement dans la commune. Nombre d'équipements d'approvisionnement en eau fonctionnel, constitué d'une cavité/trou d'un petit diamètre dont les parois sont protégées par des gaines ou de tuyaux.
8.1.6. Nombre de puits aménagés fonctionnels	Nombre d'équipements d'approvisionnement en eau fonctionnels constitués d'une cavité /trou d'un grand diamètre et dont les parois sont protégées ou non par des buses
8.1.7. Nombre de bornes fontaines publiques fonctionnelles	Nombre d'équipements publics d'approvisionnement en eau sous conduit fonctionnels.
8.1.8. Nombre de sources aménagées fonctionnelles	Nombre de sources d'approvisionnement en eau fonctionnelles à l'abri de toutes formes de pollution externe (eaux de ruissellement, fientes d'oiseaux, déjections animales, etc..) dans la commune.
<b>8.2. Source principale d'éclairage</b>	
8.2.1. Pourcentage de ménages utilisant l'électricité ENEO comme source d'éclairage	Nombre de ménages utilisant l'électricité provenant d'ENEO comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.2. Pourcentage de ménages utilisant le groupe électrogène comme source d'éclairage	Nombre de ménages utilisant le groupe électrogène comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.3. Pourcentage de ménages utilisant la lampe à pétrole comme source d'éclairage	Nombre de ménages utilisant la lampe à pétrole comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.4. Pourcentage de ménages utilisant la lampe à gaz comme source d'éclairage	Nombre de ménages utilisant la lampe à gaz comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.5. Pourcentage de ménages utilisant la lampe solaire comme source d'éclairage	Nombre de ménages utilisant l'énergie solaire comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.6. Pourcentage de ménages utilisant d'autres sources d'éclairage	Nombre de ménages utilisant une source autre que l'électricité ENEO, groupe électrogène, lampe à gaz, l'énergie solaire comme principale source d'éclairage sur le nombre total de ménages
8.2.7. Pourcentage du linéaire de la voirie municipale éclairée	Rapport de la longueur de la voirie municipale éclairée à la longueur totale de la voirie municipale
8.2.8. Nombre de points lumineux	Nombre de poteaux disposant d'un lampadaire d'éclairage public
8.2.9. Distance moyenne (en km) par rapport au lampadaire (éclairage public) le plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
8.2.10. Nombre de stations-services fonctionnelles	Nombre de points de vente agréés de produits pétroliers et gaziers (carburants, lubrifiants, gaz, etc...)
<b>8.3. Source principale d'énergie pour la cuisine</b>	
8.3.1. Pourcentage de ménages utilisant l'électricité	Nombre de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'énergie pour la cuisine sur le nombre total de ménages
8.3.2. Pourcentage de ménages utilisant le GPL/gaz naturel/biogaz	Nombre de ménages utilisant le Gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel ou le biogaz comme principale source d'énergie pour la cuisine, sur le nombre total de ménages
8.3.3. Pourcentage de ménages utilisant le pétrole/kérosène	Nombre de ménages utilisant le pétrole comme principale source d'énergie pour la cuisine sur le nombre total de ménages
8.3.4. Pourcentage de ménages utilisant le charbon-lignite	Nombre de ménages utilisant le charbon-lignite comme principale source d'énergie pour la cuisine sur le nombre total de ménages
8.3.5. Pourcentage de ménages utilisant le charbon de bois	Nombre de ménages utilisant le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisine sur le nombre total de ménages
8.3.6. Pourcentage de ménages utilisant le bois acheté/ramassé ou reçu/ paille/branchages/herbes	Nombre de ménages utilisant le bois acheté, ramassé ou reçu, la paille, les branchages ou les herbes comme principale source d'énergie pour la cuisine, sur le nombre total de ménages
8.3.7. Pourcentage de ménages utilisant d'autres sources d'énergie (résidus agricoles, bouse de vache, sciure, copeau)	Nombre de ménages utilisant d'autres sources d'énergie tels que les résidus agricoles, bouse de vache, sciure et copeau comme principale source d'énergie pour la cuisine sur le nombre total de ménages
8.3.8. Pourcentage de ménages n'utilisant aucune source d'énergie	Nombre de ménages n'utilisant aucune source d'énergie pour la cuisine ou ne faisant pas la cuisine sur le nombre total de ménages

Domaines	Définitions et formules
<b>9. Transport</b>	
<b>9.1. Infrastructures routières</b>	
9.1.1. Linéaire (Km) du réseau routier	Longueur totale (en km) de l'ensemble des routes de la commune
9.1.2. Pourcentage du linéaire du réseau revêtu de bitume	Rapport du linéaire des routes revêtues de bitume au linéaire de l'ensemble du réseau routier. Une route bitumée est une voie de communication tracée dont la couche de roulement a reçu un revêtement bitumineux (matériau présent naturellement dans l'environnement pouvant être fabriqué industriellement et composé de mélange d'hydrocarbures à l'état liquide ou solide) .
9.1.3. Pourcentage du linéaire du réseau revêtu de pavé	Rapport du linéaire des routes revêtues de pavé au linéaire de l'ensemble du réseau routier
9.1.4. Pourcentage du linéaire du réseau revêtu de latérite/pouzzolane/gravier	Rapport du linéaire des routes revêtues de latérite, de pouzzolane ou de gravier au linéaire de l'ensemble du réseau routier. Une route revêtue est une voie de communication tracée dont la couche de roulement a reçu un revêtement. Ce revêtement peut être fait de bitume, pavés, latérite, pouzzolane, gravier, argile, asphalte, béton, etc.
9.1.5. Pourcentage du linéaire du réseau autrement revêtu (argile, asphalte, béton, etc.)	Rapport du linéaire des routes revêtues d'un autre matériau que ceux cité plus haut notamment l'argile, l'asphalte et le béton au linéaire de l'ensemble du réseau routier
9.1.6. Pourcentage du linéaire du réseau non revêtues	Rapport du linéaire des routes non revêtues au linéaire de l'ensemble du réseau routier. Une route non revêtue est une voie de communication tracée dont la couche de roulement n'a reçu aucun revêtement. Elle est généralement en terre.
<b>9.2. Moyen de transport de masse</b>	
9.2.1. Distance moyenne (en km) par rapport à la gare routière la plus proche	Somme des distances déclarées par les ménages sur le nombre total de ménages ayant déclaré la distance
9.2.2. Nombre de taxi	Nombre de voitures utilisées pour le transport payant au sein de la commune
9.2.3. Nombre de moto-taxi	Nombre de motos utilisées pour le transport payant au sein de la commune
9.2.4. Nombre de car (minibus)	nombre de cars utilisés pour le transport public
9.2.5. Nombre de bus	Nombre de bus utilisés pour le transport public
<b>10. Sports et loisirs</b>	
10.1. Nombre de stades de football	Nombre d'aires de jeux aménagées pour la pratique du football
10.2. Nombre de stades de handball	Nombre d'aires de jeux aménagées pour la pratique du handball
10.3. Nombre de stades de basketball	Nombre d'aires de jeux aménagées pour la pratique du basketball
10.4. Nombre de stades de volleyball	Nombre d'aires de jeux aménagées pour la pratique du volleyball
10.5. Nombre de salles de gymnastiques/gymnase	Nombre d'infrastructures destinées à la pratique de la gymnastique
10.6. Nombre de complexes ou stades multisports	Nombre d'infrastructures destinées à la pratique de plusieurs sports en un seul lieu
10.7. Nombre de piscines réglementées	Nombre d'infrastructures réglementées et fonctionnelles destinées à la pratique de la natation
10.8. Nombre de cours de tennis	Nombre d'aires de jeux destinées à la pratique du tennis
10.9. Nombre d'autres sites pour la pratique sportive (parcours Vita, etc.)	Nombre d'autres sites destinés à la pratique sportive et fonctionnels de la commune